LE RÉSEAU DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comité 21

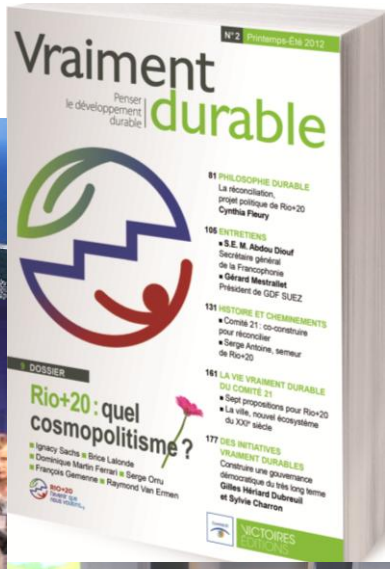

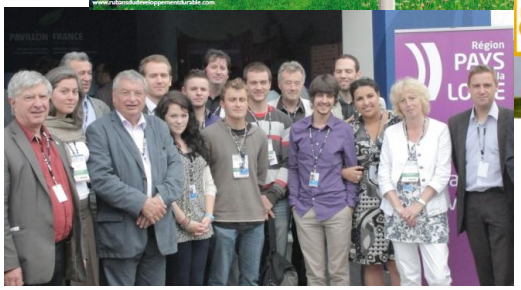

RAPPORT D'ACTIVITE

2012

Sommaire

LE RESEAU DES ADHERENTS 3

LES TEMPS FORTS 6

La conférence des Nations Unies Rio+20 6
La dixième édition des Rubans du développement durable 7
L'Université d'été de la communication reponsable « Gouvernance et concertation » … après le Sommet de la terre de Rio+20 8
La revue Vraiment durable 8
La Prospective 8

L'ACTIVITE EN UN COUP D'ŒIL 9

PROMOUVOIR UNE ECONOMIE RESPONSABLE 11

Animation du réseau 11
Les Rendez-vous de la RSE 11
Aider les TPE - PME 14
Accompagnement des entreprises adhérentes 14
Expertise 15
Le dialogue avec les parties prenantes : un enjeu stratégique 15
Marketing durable : passer de la niche au marché 16
Articuler politique de mécénat et politique de RSE 17
Evaluer et rendre compte de sa stratégie développement durable : Un axe renforcé pour les collectivités et les entreprises 17
Logistique durable 18
Positions du Comité 21 en matière de RSE 18

ANCRER LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES TERRITOIRES 19

Animation du réseau 19
Organisation de journées d'échanges 19
Accompagnement des collectivités adhérentes : le Comité 21 à l'écoute ! 20
Expertise 21
Les Agenda 21 locaux et les Plans climat énergie territoire 21
Les rapports annuels de développement durable 23
Du quartier à la ville durable 23

ACCOMPAGNER L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE 25

Animation du réseau 25
Expertise 27
Accompagnement des Agenda 21 scolaires, de l'école au campus 27
Les partenariats au service de l'éducation au développement durable-EDD 29
Participer aux instances nationales de l'éducation à l'environnement et au développement durable 31

EDITION – COMMUNICATION - INFORMATION 32

Animation du réseau d'adhérents 32
Publications 33
Relations presse 34
Contribution du Comité 21 auprès de partenaires 35

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA DELEGATION REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE 39

La mise en réseau des acteurs régionaux 39
L'accompagnement des acteurs régionaux 40
La valorisation des initiatives régionales 40

AGENDA 21 DU COMITE 21 42

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET EQUIPE DU COMITE 21 43

COMPTES 2012 44

En 2012, le Comité 21 compte 472 adhérents (y compris les personnalités qualifiées et les membres de droit).

La composition des quatre collèges est la suivante :

- Le collège « Entreprises » (120) a enregistré 17 adhésions et 20 démissions ;
- Le collège « Collectivités » (185) a enregistré 12 adhésions et 14 démissions ;
- Le collège « Associations » (96) a enregistré 5 adhésions et 2 démissions ;
- Le collège « Institutionnel - enseignement supérieur - médias » (52) a enregistré 4 adhésions et 1 démission.

Répartition des adhérents

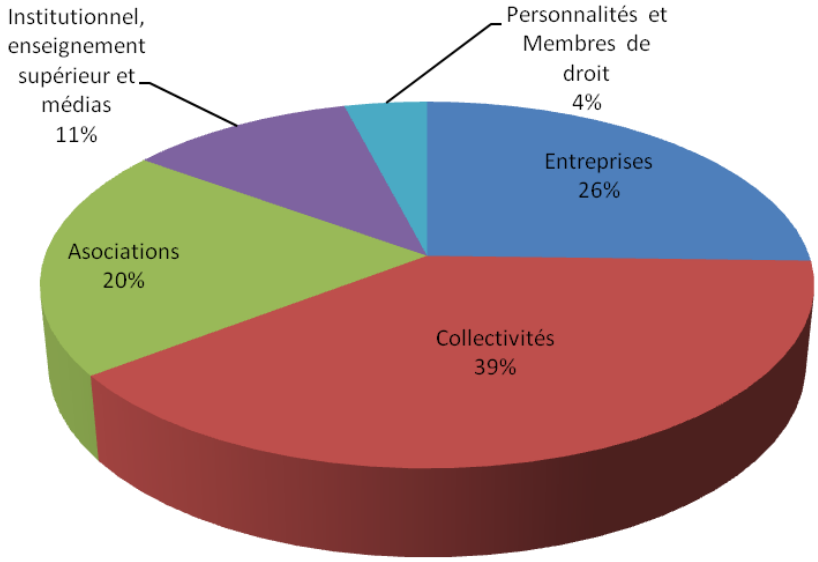

Evolution en nombre des adhérents

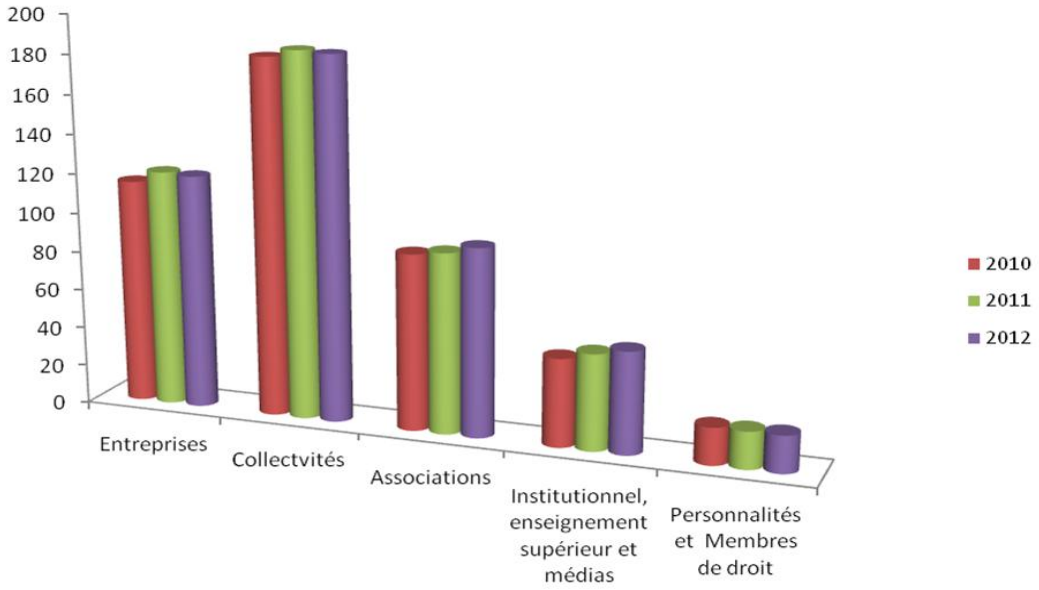

Nouveaux adhérents : 38 (dont 19 en Pays de la Loire : membre identifié par *)

Collège Entreprises : 17 (dont 6 Pays de la Loire)

- Abalone Group *
- Bossa verde
- Cleveor
- DFC2 Diffusion *
- E2D
- Emploi Collectivités
- Eolys Ressources & Energies *
- Etik Presse
- GSF
- Hi life
- Institut RSE
- L'Ouvre-Boîtes 44 *
- MACIF
- Pigmenta *
- Quantis
- RC2C *
- SS3I

Collège Associations : 5 (dont 2 Pays de la Loire)

- Bio-Sphère
- Institut Kervegan *
- SIS Association *
- Var équitable
- VivAgora

Collège Collectivités : 12 (dont 7 Pays de la Loire)

- Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine *
- Communauté de communes de la région de Nozay *
- Communauté de communes de la région de Pouancé-Combrée *
- Communauté de communes de Rivière Chinon Saint-Benoît-la-Forêt
- Conseil général de Belfort
- Conseil général de Loire Atlantique *
- Maire de Notre-Dame-des-Landes *
- Mairie de Cordemais *
- Mairie de Vigneux-de-Bretagne *
- Ville de Bavilliers
- Ville de Melun
- Ville de Mundolsheim

Collège Institutionnel - enseignement supérieur - médias : 4 (dont 4 Pays de la Loire)

- CRIPT Sylvestre Lycées agricoles publics *
- Ecole de design de Nantes Atlantique *
- ICAM *
- Réseau des GREA/DAFPIC *

Adhérents sortants : 37 (dont 3 en Pays-de-la-Loire : membre identifié par *)

Collège Entreprises : 20 (dont 3 Pays de la Loire) ▪ Alphacoms * ▪ Nextim ▪ Purodor ▪ Apedec ▪ Axa ▪ Delta environnement * ▪ Dexia ▪ Ecoeff ▪ Europôle méditerranéen de l'Arbois ▪ GSF Celtus * ▪ Indiggo ▪ IPA Consultants ▪ Leem – Les entreprise du médicament ▪ LH2 ▪ Logica ▪ Manifeste ▪ Nestlé ▪ SFR ▪ Terre d'Ever ▪ UNCMI	**Collège Collectivités : 14** ▪ Conseil général d'Indre et Loire ▪ Conseil Régional de Champagne-Ardenne ▪ Louvigné Communauté ▪ Nîmes métropole ▪ Saint-Brieuc agglomération ▪ SMITOM ▪ Ville d'Epernay ▪ Ville de Chenôve ▪ Ville de Marcourssis ▪ Ville de Pantin ▪ Ville de Thann ▪ Ville de Viry-Chatillon ▪ Ville d'Olivet ▪ Ville Loc Maria Plouzané
Collège Associations : 2 ▪ AICVF ▪ Smacl Solidarité	**Collège Institutionnel - enseignement supérieur – médias : 1 (dont 1 Pays de la Loire)** ▪ Université de Nantes *

Evolution du nombre total des adhérents

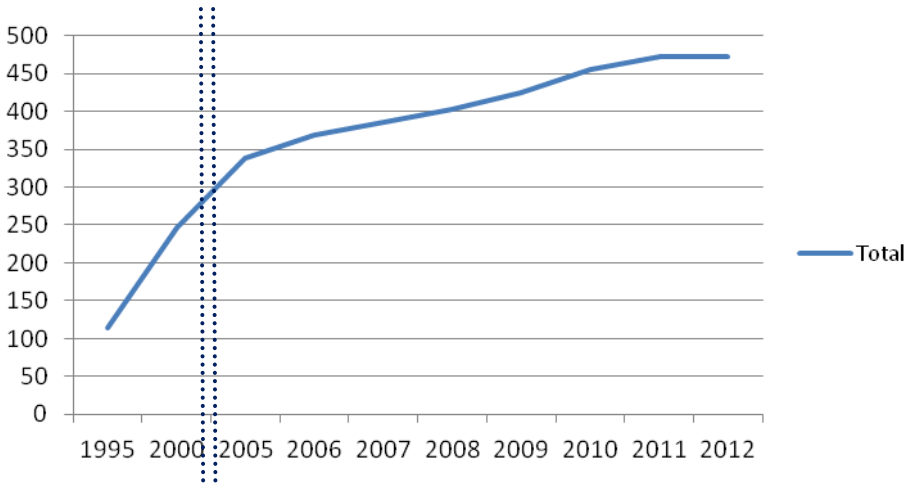

La conférence des Nations Unies Rio+20

En juillet 2011, le Comité 21 a lancé le **Club France Rio+20** pour faciliter la mobilisation, la contribution et le rayonnement des acteurs français lors de la conférence des Nations unies sur le développement durable. Composé à la fois d'élus territoriaux, de responsables d'entreprises et de dirigeants associatifs, ce Club a permis d'ouvrir un espace indépendant de dialogue sur les enjeux internationaux du développement durable, de mutualiser les moyens et informations utiles sur la conférence RIO+20 et de permettre une présence efficace de la France à l'occasion du Sommet.

En 2012, de nombreux travaux ont été engagés au sein du club :

- La rédaction **d'un manifeste sur la gouvernance territoriale** à destination de l'ONU. Il préconise notamment que la réforme à venir sur la gouvernance internationale de l'environnement reconnaisse l'expérience des acteurs territoriaux et leur capacité à agir et à innover efficacement.
- L'organisation d'un **Comité de prospective** et la publication de trois notes en lien avec les thématiques abordées à Rio.
  La transition vers une économie verte, le renouveau de l'Agenda 21 et les nouvelles formes de concertation. Les groupes étaient présidés respectivement par Pierre Ducret, président de CDC Climat, Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle, et Bertrand Pancher, député et président de « Décider ensemble ».
- L'organisation de **forums d'échanges** pour expliquer et débattre des enjeux de Rio+20.
  Après avoir réuni plus de 250 participants le 4 juillet et le 13 décembre 2011, le Comité 21 a poursuivi son cycle de mobilisation, le 3 avril et le 8 juin 2012, sur les enjeux du développement durable et sur les interactions entre les enjeux sociétaux, économiques et environnementaux de Rio. Ces forums se sont appuyés sur l'intervention de personnalités politiques, médiatiques et sur des experts. Le 8 juin, le Président de la République François Hollande a ouvert les débats devant plus de 1 000 participants à La grande halle de la Villette.
- La publication de **cahiers d'acteurs** pour présenter la position des membres du Club et formuler des propositions à l'égard de Rio+20.
- La conduite d'une **délégation de 150 acteurs français** à Rio du 18 au 22 juin 2012, composée à la fois de collectivités, d'entreprises, d'associations, d'établissements publics, d'écoles et de journalistes.
- **L'animation du Pavillon France à Rio**.
  A la demande de Jean-Pierre Thébault, ambassadeur délégué à l'environnement auprès du ministère des Affaires étrangères et François Pujolas, secrétaire général en charge de la préparation de Rio+20, un Pavillon France a été créé sur le site des négociations internationales à Rio. Grâce à son approche multi-acteurs, le Comité 21 s'est vu confier la gestion et l'animation de ce site, comprenant un espace d'accueil pour les débats, les ateliers de réflexions et les forums (side events), un plateau TV (repris sur la Web TV), une exposition et une publication sur le thème « Innovation, villes et territoires durables » et un salon lounge pour recevoir, dialoguer, se rencontrer. 10 000 personnes ont fréquenté le Pavillon.

La dixième édition des Rubans du développement durable

Créés en 2003 par l'Association des maires de France, l'Association des maires de grandes villes de France, le Comité 21 (et Dexia, qui s'est retirée de l'opération à l'issue de l'édition 2011), les Rubans du développement durable ont fêté en 2012 leur dixième édition.

Ce concours est soutenu par **22 partenaires**, qui siègent au jury et apportent leurs expertises complémentaires. SNCF, la Caisse des Dépôts, GDF SUEZ et Eiffage ont soutenu l'opération.

Les Rubans du développement durable distinguent chaque année des collectivités qui conduisent des politiques globales, efficaces et innovantes en faveur du développement durable.

L'édition 2012, **présidée par Dominique Bourg** et placée sous le haut patronage du président du Sénat, s'est intéressée à l'ancrage territorial des politiques de développement durable. Elle a ainsi valorisé les collectivités qui animent de manière dynamique leur projet territorial de développement durable, en mobilisant les acteurs et en articulant le projet avec les politiques publiques locales.

19 collectivités ont bénéficié cette année d'une reconnaissance nationale.

Le palmarès 2012 a été annoncé en septembre à la presse, et une cérémonie de remise des distinctions s'est tenue en décembre 2012 dans les **Salons de Boffrand de la Présidence du Sénat, en présence de Jean-Pierre Bel, Jacques Pélissard, Dominique Bourg, Denis Cheissoux, et de tous les représentants élus des collectivités lauréates**. Parallèlement, les collectivités labellisées ont bénéficié de mises en lumière grâce à différents outils, tels que des reportages vidéos des lauréats réalisées sur le terrain, des fiches de présentant en détail les démarches, un panneau d'entrée de territoire offert aux lauréats et un kit de communication pour le relais du label dans leurs supports de communication.

En 2012, le Comité 21 s'est chargé de l'animation de l'opération, de l'analyse des candidatures, leur présentation au jury, la communication sur le palmarès 2012 et l'organisation de la remise. Il a instruit les dossiers à partir de l'analyse des candidatures et d'entretiens téléphoniques systématiques avec les élus et techniciens en charge des démarches candidates. La labellisation est issue d'une expertise approfondie, basée sur une grille de critères d'excellence qui peuvent guider la conduite de toutes les démarches de développement durable, et à laquelle tiennent tout particulièrement les partenaires fondateurs et animateurs de l'opération.

Le Comité 21 se félicite que 10 de ses collectivités adhérentes aient obtenu ou renouvelé leur label : La Roche-sur-Yon (85), Valenciennes (59), la communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées (64), la communauté de Lorient agglomération (56), le Conseil général de la Somme (80), le Conseil général de la Seine-Saint-Denis (93), Bordeaux (33), Carquefou (44), Orléans (45) et le Grand Nancy (54).

L'Université d'été de la communication reponsable « Gouvernance et concertation » … après le Sommet de la terre de Rio+20

Parce que la communication joue un rôle considérable dans toutes les démarches de développement durable, Acidd et le Comité 21 ont créé l'Université d'été de la communication pour le développement durable. Cet événement est unique depuis **10 ans**. L'objectif est de faire de ces rencontres un temps transversal de transmission et de débat libre, productif et créatif. En 2012, les 23 et 24 août à Bordeaux, **300 experts et acteurs du développement durable**, de la communication et des territoires y ont apporté leurs contributions, avec le même niveau de parole, comme lors des neuf éditions précédentes. Dans une ambiance « casual », propice à un débat très ouvert, directeurs de la communication, du développement durable, élus, journalistes, chargés de mission de collectivités ou des services d'Etat, responsables d'agence de communication, scientifiques, responsables associatifs ... ont pu librement échanger autour du thème « **Développement durable : de la communication à la co-production** ». Les travaux se sont inscrits dans le prolongement du Sommet de la terre Rio+20.

Télécharger les actes

La revue Vraiment durable

Dans un monde où la pensée est à la fois balbutiante et souvent unique, le développement durable est un fil directeur dont il faut tirer toutes les incarnations, les conséquences, les critiques. Car derrière cette notion se joue la conception que les différentes civilisations mondiales ont de la nature, du progrès, de l'humanisme. Les vastes défis auxquels est confrontée la planète nécessitent aujourd'hui de **« penser le développement durable »**.

A l'initiative de Bettina Laville, présidente fondatrice, la revue Vraiment durable s'inscrit dans les travaux portés par le Comité 21, afin « d'éclairer la route du développement durable » comme l'indiquait Gilles Berhault dans l'avant-propos du premier numéro de la revue (hiver 2011-2012).

La revue a donc pour ambitions d'alimenter intellectuellement le développement durable, d'apporter un éclairage sur des points de vue différents, de mobiliser sur le contenu véritable du concept en veillant au sens des projets qui s'en réclament, de mettre en réseau les acteurs et les penseurs du développement durable, d'impliquer et publier des philosophes, scientifiques, artistes, chercheurs, acteurs, entrepreneurs sur ce thème, d'installer le développement durable dans une perspective historique, d'universaliser la réflexion.

Après le premier numéro consacré à la thématique « **Penser le développement durable** », le second numéro s'est inscrit dans les travaux et réflexions autour de Rio+20 et a fait l'objet d'une valorisation dans le cadre du lancement international de Rio+20, le 8 juin 2012, à la Grande Halle de la Villette. De grandes personnalités ont, dans cette seconde livraison de la revue, décliné leurs réflexions autour de la thématique « **Rio+20 : quel cosmopolitisme ?** ».

La Prospective

Aux termes des travaux conduits par le Comité de prospective, deux rapports ont été publiés en 2012 :

- La ville, nouvel écosystème du XXI^{e} siècle : ville, réseaux, développement durable
- Trois défis pour RIO+20 : transition économique, renouveau de l'Agenda 21, dialogue parties prenantes

Fruits de plusieurs mois de réflexion collective, ils traduisent les constats et formulent des propositions pour répondre aux défis de la société planétaire du 21ème siècle.

- **21 Rendez-vous, groupes de travail, formations**

3 RDV de la RSE – 29 mai, 22 novembre, 4 décembre - 30 participants en moyenne

2 RDV dialogue – 7 mars, 18 décembre - 30 participants en moyenne

2 groupes de travail logistique – 3 juillet et 13 novembre 30 participants en moyenne

1 RDV EDD « Dynamiser les démarches de développement durable dans les établissements scolaires : pour une co-construction de l'EDD » - 14 novembre – 60 participants

4 sessions de formation sur les thèmes : « Ville durable » et « Mécénat & RSE » (en partenariat avec l'ADMICAL)

- **Outils**

✓ **9 Fiches REPERES**
- Achats : comment développer le recours au secteur adapté
- Gérer son parc informatique de façon responsable
- Les seniors au travail
- Comment engager le dialogue et le déployer en interne
- Evaluer la qualité du dialogue avec les parties prenantes
- Agenda 21 et risques sociaux
- Rio+20 : La RSE en France
- Rio+20 : Les Agenda 21 locaux en France
- Rio+20 : L'Agenda 21 scolaire en France

✓ **2 réponses aux consultations publiques**
- Projet du Plan national de la RSE par le ministère de l'Ecologie
- Suivi des engagements de Rio+20 par l'Union Européenne

✓ **2 Revues Vraiment durable**
- N°1 : Penser le développement durable
- N°2 : Rio+20, quel cosmopolitisme ?

✓ **2 Rapports du Comité de prospective**
- La ville, nouvel écosystème du XXI^{e} siècle : ville, réseaux, développement durable
- Trois défis pour Rio+20 : transition économique, renouveau de l'Agenda 21, dialogue parties prenantes

- **Concertations :**

Sanofi :
- 2 sessions d'une journée en plénière (mars et octobre)

Mc Donald's France :
- Une série de 4 ateliers réunie à trois occasions (mai, septembre, novembre)
- Deux sessions d'une demi-journée de restitution du travail des ateliers en plénière (mars et novembre)

Suez Environnement :
- Réalisation d'une étude visant à dresser une rétrospective et une analyse des enjeux soulevés depuis le début du processus de concertation avec les parties prenantes lancé en 2007 avec le Comité 21.

- **Communications, publications**

- ✓ **7 communiqués de presse**
  - Publication du décret d'application de l'article 225 de la loi Grenelle II : une avancée à confirmer - 2 mai
  - Le n°2 de la revue Vraiment durable du Comité 21 vient de paraître « Rio+20 : quel cosmopolitisme ? » - 11 juin
  - Le Comité 21 sur la route de Rio+20 – 13 juin
  - Vers une gouvernance écologique réussie : le Comité 21 s'invite au débat ! - 11 septembre
  - Cinq ans après le Grenelle, où en sommes-nous en Pays de la Loire ? - 13 septembre
  - Conférence environnementale : le Comité 21 se félicite des avancées mais reste vigilant - 17 septembre
  - La solidarité ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de la crise - 7 novembre

- ✓ **300 Articles de presse**

140 dans la presse spécialisée (dont 35 en environnement), **58** dans des quotidiens, **28** dans la presse régionale (hors quotidiens), **45** dans la presse adhérente et **69** sur des sites Internet.

- ✓ **10 numéros *Infos 21* (7 000 contacts)**
  - Janvier : Bien-être
  - Février : Solidarité internationale
  - Mars : Semaine du développement durable
  - Avril : Agenda 21
  - Mai : Rio+20
  - Juin : Ville durable
  - Septembre : Marketing et développement durable
  - Octobre : Rapport et DD
  - Novembre : Rubans du développement durable
  - Décembre : Publicité-communication avec l'UDA

- ✓ **Autres supports**
  - 10 dépêches aux adhérents
  - 7 dépêches spéciales Rio+20
  - 7 Infos réseau (destinées aux collèges entreprises et collectivités)

- ✓ **1 Conférence de presse : Conférence environnementale : le Comité 21 s'invite au débat !**

Animation du réseau

Objectif : accompagner nos adhérents dans leurs démarches de développement durable.

Au quotidien, cela se traduit par la réponse à des demandes d'informations, l'organisation de Rendez-vous, d'interventions, la publication d'analyses ou encore la mise en réseau entre les adhérents du Comité 21.

Les Rendez-vous de la RSE

Les Rendez-vous de la RSE (Responsabilité sociale d'entreprise) ont pour objectif de donner à nos adhérents les clés de réussite pour la mise en œuvre de leurs démarches de développement durable avec la participation d'experts et d'acteurs opérationnels. En 2012, **trois journées ont été organisées**.

Retrouvez tous les comptes rendus et supports de présentation sur l'espace adhérent du site : http://www.comite21.org/espace-adherent/index.html

Ce qu'en pensent les adhérents

Synthèse des questionnaires de satisfaction

Les trois Rendez-vous de la RSE sur l'animation et l'organisation (amont, accueil jour J) sont jugés « tout à fait ou plutôt satisfaisants » à 80% en moyenne. Les points positifs de ces rencontres sont : les contacts, la fiche repère fournie, un enrichissement général grâce à un bon état des lieux et l'ouverture vers de nouvelles perspectives de travail.

Le nombre d'inscrits est en moyenne de 30 personnes sur les trois rendez-vous.

Quelle politique de ressource humaine durable pour les seniors ? 29 mai 2012

Dans la continuité du rendez-vous Bien être de décembre 2011, cette rencontre était consacrée à la gestion des seniors au travail. L'enjeu : déterminer les facteurs clés de succès d'une politique à destination des seniors et des retours d'expériences permettant le transfert de compétences et de savoir-faire entre les jeunes et les anciens collaborateurs. Par où commencer ? Comment construire un plan senior ? Quelles priorités se donner ? Quels écueils à éviter ? Comment s'assurer de l'efficacité d'une telle politique ?

Intervenants :

Marc Raynaud**,** président fondateur (OMIG)

Béatrice Delay, chargée d'études au Centre d'études de l'emploi et à l'Observatoire régional emploi formation de l'Ile de France

Pierre Henri Lachouque, responsable des politiques de l'emploi (PSA)

Comment gérer son parc informatique de manière responsable ? 22 novembre

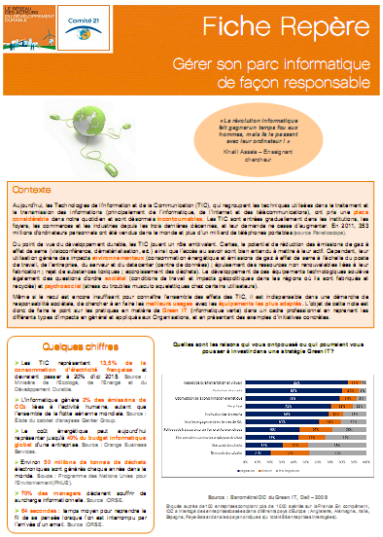

Ce groupe de travail s'est déroulé à l'**ESCP Europe** de Paris, en visioconférence avec Nantes et Valbonne. En introduction, Alain Anglade, **ADEME**, a dressé un panorama des impacts énergétiques liés aux Technologies de l'information et de la communication (TIC) et a présenté les différents outils règlementaires. En parallèle, Romuald Ribault, EcoLogic, a rappelé la règlementation en vigueur concernant les DEEE pour les professionnels. Thomas Wacogne, **Ateliers sans Frontières**, a abordé les enjeux sociétaux liés à la gestion des déchets et au recyclage des appareils électroniques. Enfin, les témoignages de Sébastien Lothe, de **Retis,** et de Jacques Blivet, d'**Orange**, ont respectivement évoqué la conception optimisée d'un datacenter pour une collectivité territoriale et la gestion en interne d'un parc informatique (réduction des émissions de CO_2 et mise en place d'une politique d'achat adaptée).

Intervenants :

Alain Anglade, Ingénieur, (ADEME), Romuald Ribault, Directeur marketing (Ecologic), Thomas Wacogne, Directeur (Ateliers sans Frontières), Sebastien Lothe, Directeur Avant-Vente**,** (Retis), Jacques Blivet, Responsable qualité performance et environnement (Orange).

Achats : comment favoriser le recours au secteur adapté, protégé et à l'insertion ? 4 décembre

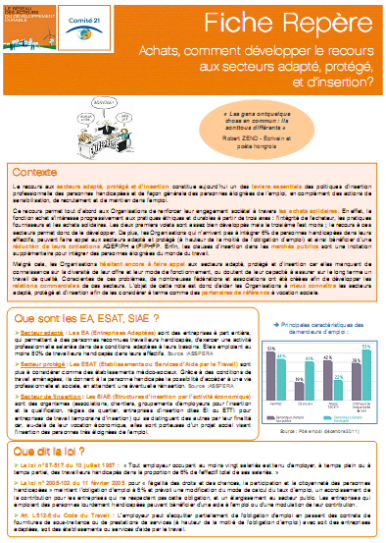

Le recours aux secteurs adapté, protégé et d'insertion constitue aujourd'hui l'un des leviers essentiels des politiques d'insertion professionnelle des personnes handicapées et, de façon générale, des personnes éloignées de l'emploi en complément des actions de sensibilisation, de recrutement et de maintien dans l'emploi. Lors du Rendez-vous, l'Obsar a présenté les différents acteurs des secteurs adapté/protégé et de l'insertion ainsi que les outils à disposition des acheteurs (www.socialement-responsable.org, www.handeco.org, www.villes-emploi.asso.fr, réseaux CNEI, UNEA ...). Le GESAT[1] et l'ESAT[2] de Tournières ont témoigné des spécificités des ESAT et EA[3] en montrant la richesse des services proposés par ces structures via la plateforme www.reseau-gesat.com. Enfin, la **SNCF** a expliqué ses actions et expériences en termes d'achats solidaires avec ses 21 coordinateurs achats durables et solidaires sur le territoire national.

Intervenants :

Annie Sorel, Correspondante Obsar en Pays de la Loire (Obsar/Asea), Farid Benmalek Directeur adjoint (Gesat), Patrice Boursier Directeur, (ESAT Tournière Services), Martine Tucakovic Achats responsables (SNCF).

[1] GESAT / Groupement des ESAT, réseau national du secteur adapté et protégé

[2] ESAT / Etablissement et Services d'Aide par le Travail

[3] EA/ Entreprise adaptée

- **Le dialogue parties prenantes : 7 mars et 18 décembre**

Objectif : accompagner les adhérents dans leur démarche de dialogue avec leurs parties prenantes, en apportant **méthodologie et retours d'expérience.** En 2012, les **deux derniers Rendez-vous** (cf ci-dessous) ont été organisés. A chaque Rendez-vous une « Fiche Repère » pratique de 4 pages est proposée aux participants.

Engager le dialogue et le déployer en interne : 7 mars

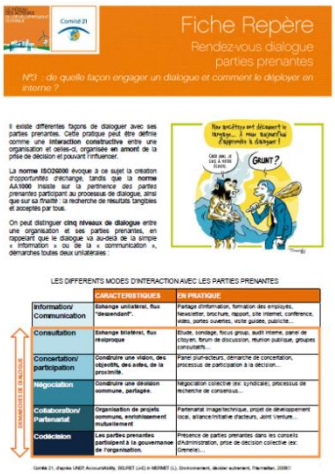

Ce troisième Rendez-vous a permis de dresser un panorama des différents modes de dialogue existants et de s'interroger sur les conditions de leur mise en œuvre : quels modes de dialogue pour quels types de parties prenantes ? Pour quels enjeux ? Quelles sont les modalités du dialogue à respecter ? Comment déployer le dialogue au sein d'une organisation ? Enfin, quelle place pour les TIC dans une démarche de dialogue ?

Intervenants :

Joannie Leclerc (Suez Environnement), Hervé Chaygneaud Dupuis (cabinet Synergence, présentation du cas McDonald's France), Olivier Chabrol (Forum citoyen pour la RSE) et Delphine Sirven (Opinion Way).

L'évaluation du dialogue : 18 décembre

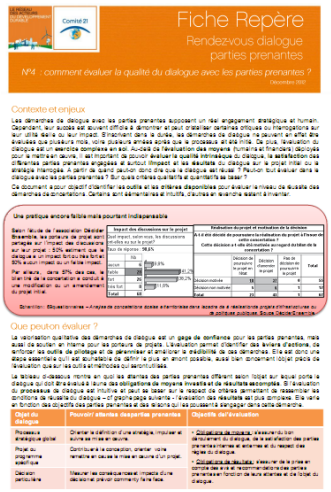

Ce rendez-vous a permis de s'interroger sur les moyens d'évaluer ces démarches : comment mesurer la qualité du dialogue lors de ses différentes phases ? Quels indicateurs pourrions-nous définir pour évaluer la qualité du dialogue ? De quels outils disposent les entreprises et les collectivités pour assurer un suivi des engagements et des recommandations issus du dialogue avec les parties prenantes ? En quoi l'évaluation permet-elle de mesurer les bénéfices de la concertation ? Quels sont les inconvénients et les freins à cette évaluation ?

Intervenants :

Marion Lasfargues (Décider ensemble), Olivier Berducou (CFDT), Jean-Marc Dziedzicki (RFF)

Aider les TPE - PME

Dans le cadre de la création d'un cahier *RSO et norme ISO 26 000 : pour une entreprise performante*, **l'Académie des sciences et techniques comptables** a sollicité le Comité 21 afin de faire partie de son comité de rédaction.

L'objectif de cette **publication** est de proposer aux experts comptables et aux dirigeants de TPE et PME un document synthétique à télécharger sur Internet reprenant les avancées et bonnes pratiques en la matière. Les experts comptables constituent en effet un bon interlocuteur pour convaincre les dirigeants de s'engager dans des démarches de développement durable.

Ce document s'inscrit dans la continuité des publications de l'Académie qui avait déjà consacré un numéro spécial à cette thématique intitulé : *les PME et le développement durable, comment mesurer la performance en matière de développement durable ?*

Parmi les autres partenaires, on peut compter : **l'AFNOR**, le CJD, plusieurs experts comptables, **CSOEC** (Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables), Gérard Schoun et Jacques de Saint Front.

Consultez le cahier en ligne : http://www.lacademie.info/rso

Accompagnement des entreprises adhérentes

LE RÉSEAU DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comité 21

info réseau
collège entreprises

Info réseau entreprises n°1
22 octobre 2012

Bonjour à tous,

Afin de répondre plus précisément à vos attentes, nous vous proposerons désormais un point d'actualités « entreprises » sur les différentes initiatives, participations ou interventions du Comité 21.

Pour mémoire, vous trouverez l'ensemble des outils mis à disposition auprès des adhérents sur l'espace qui vous est réservé : www.comite21.org. Si vous le souhaitez, vos codes d'accès sont toujours disponibles auprès de l'équipe du Comité 21.

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous voulez apporter des suggestions ou commentaires à cette nouvelle communication entre le Comité 21 et ses adhérents, ou si vous souhaitez nous soumettre des thématiques de travail pour 2013.

Bien cordialement,

Isabelle Boudard
Responsable programme RSE

Ne manquez pas nos prochains rendez vous !

Afin de répondre plus précisément aux attentes des adhérents du Collège entreprise, un point d'actualités sur les différentes initiatives, participations ou interventions du Comité 21 est désormais proposé aux 120 entreprises adhérentes du Comité 21, soit 860 contacts.

Le dialogue avec les parties prenantes : un enjeu stratégique

Le Comité 21 a poursuivi ses travaux sur le dialogue avec les parties prenantes selon deux axes :

- **d'une part, l'organisation de sessions de concertation pour des entreprises adhérentes et le travail de pédagogie auprès d'entreprises intéressées par l'exercice,**
- **d'autre part, la poursuite de la série de quatre « Rendez-vous » sur le thème du dialogue avec les parties prenantes initiée en 2011.**

- **Sessions de concertation organisées par le Comité 21 :**

L'objectif de ces processus est de créer un espace de dialogue critique mais constructif entre les représentants d'une entreprise et ses parties prenantes, dans le cadre de sessions de concertation régulières. Ces sessions ont vocation à permettre, d'une part à l'entreprise de rendre compte de son action auprès de la société civile, et d'autre part aux parties prenantes d'éclairer l'entreprise sur certains enjeux pour l'aider à progresser dans sa démarche de responsabilité sociétale.

D'origine britannique, la concertation d'une entreprise avec ses parties prenantes s'est répandue en France, à différents niveaux (nationale, locale, corporate) et sous différentes formes (par internet, en session plénière ou via des ateliers resserrés sur des enjeux spécifiques…). Un certain nombre de documents de référence font du dialogue parties prenantes un outil essentiel pour affiner la stratégie de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et contribuent à la diffusion de cette pratique, comme la Global Reporting Initiative, le Grenelle de l'Environnement ou encore la récente norme ISO 26 000 sur la responsabilité sociétale des organisations.

Cette démarche de dialogue ne vise pas à abolir les oppositions entre les acteurs, mais plutôt à identifier les marges de progression possibles qui peuvent faire l'objet d'un consensus. La concertation ne doit pas être confondue avec des démarches plus unilatérales d'information, de communication, de consultation ; ou avec d'autres approches plus conflictuelles telles la médiation, la négociation, le débat public.

Dans sa méthodologie, le Comité 21 a fait le choix d'appliquer la règle anglo-saxonne de Chatham House, qui interdit de rattacher des propos à un intervenant particulier. Cette règle permet ainsi de garantir la liberté de parole de chacun tout en autorisant une certaine transparence des échanges.

Les entreprises qui avaient d'ores et déjà travaillé avec le Comité 21 lui ont renouvelé leur confiance et d'autres se sont montrées intéressées par l'exercice :

- **SANOFI France** : Poursuite du cycle de concertation engagé en 2011. Le Comité 21 a organisé et animé deux sessions de concertation les 16 mars et 12 octobre. Ces deux sessions ont permis d'identifier un nombre important d'enjeux sur lesquels l'entreprise a répondu lors de la deuxième session de concertation. En 2013, Sanofi poursuivra son processus de dialogue avec ses parties prenantes sur la base d'une session plénière et d'ateliers qui permettront également d'intégrer de nouvelles parties prenantes.

- **McDonald's France** : Le Comité 21 a poursuivi en lien avec le cabinet Synergence un projet de dialogue visant à définir de nouveaux indicateurs de développement durable pour McDonald's France (sur la nutrition, l'environnement, la gouvernance et le social). Le Comité 21 a co-organisé et co-animé deux séries de deux ateliers sur ces thèmes. Une session en plénière organisée le 27 novembre 2012, a permis de restituer les travaux réalisés lors des ateliers à l'ensemble du groupe et d'identifier les besoins pour 2013.

- **Suez Environnement** : Le Comité 21 a participé en tant qu'observateur actif à la session de concertation de Suez Environnement le 14 décembre 2012. Il a par ailleurs réalisé une étude visant à faire un bilan et mettre en perspective la démarche de dialogue initiée depuis 2007 avec le Comité 21.

Marketing durable : passer de la niche au marché

Objectif : proposer aux responsables marketing des entreprises ou des agences et aux responsables développement durable, des repères pour concevoir et déployer les stratégies de marketing durable afin de passer de « la niche au marché ».

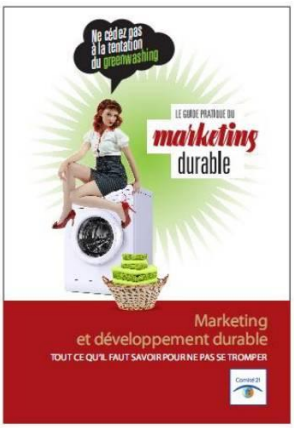

- **Valorisation du guide pratique du marketing durable**

Réalisé en 2011, en partenariat avec **ESCP-Europe**, **LH2** et **PricewaterhouseCoopers**, et avec le soutien de **l'ADEME** et du **Meeddtl**, le guide s'adresse à la fois aux responsables des entreprises et professionnels du marketing, aux responsables développement durable ainsi qu'aux étudiants en marketing.

39 exemplaires ont été vendus en 2012.

- **Université d'hiver de la communication et du développement durable (Québec)**

Lors de l'Université d'hiver en février 2012, le Comite 21 a présenté le Guide du Marketing durable et quelques bonnes pratiques françaises en la matière.
Le séjour au Canada a également permis différentes prises de contact au titre du Comité 21 auprès de la Ville de Montréal et de la Ville de Québec -entre autres- ainsi que la présentation du modèle du Comité 21 outre-Atlantique.

- **Infos 21 spécial marketing et développement durable**

En septembre 2012, le Comité 21 a publié un numéro spécial de sa newsletter sur le marketing. Ce numéro a ainsi permis de recenser plusieurs bonnes pratiques sur : l'éco-conception, l'information et l'implication des clients et des partenaires dans une démarche de marketing responsable, le développement d'offres et de communication plus responsables, la diffusion d'outils d'information et de sensibilisation. Spécificité : ces démarches n'ont pas été initiées seulement par des entreprises mais aussi par des collectivités territoriales, des ONG ou des associations !

- **Partenariat avec Ernst & Young**

Suite aux sept rendez-vous du marketing durable organisés depuis 2008 conjointement avec l'ESCP Europe, le Comité 21 s'est allié à **Ernst&Young et ESCP Europe** pour une nouvelle série de rencontres sur cette thématique baptisées les rendez-vous Green Ocean. Deux rendez-vous ont eu lieu en 2012 : le 1er mars sur le thème : Déployer l'innovation, du prototype à la référence du marché et le 26 juin sur Piloter l'innovation développement durable pour préserver son avantage pionnier.

- **Partenariat avec l'UDA**

Le Comité 21 s'est associé à l'UDA (Union des annonceurs) pour promouvoir la plateforme initiée en 2011 sur la communication responsable. Dans la droite ligne de la *Charte d'engagements des annonceurs pour une communication responsable*, cette plateforme concrétise le souhait d'ouverture et de partage de bonnes pratiques sur cette thématique. Les adhérents de l'UDA sont en effet invités à enrichir de cas détaillés cet outil Internet afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre. Cette initiative est également soutenue par l'ADEME, le Club génération responsable, Orée, l'Orse et Winplanet.org. Afin de recueillir davantage de retours d'expériences, le Comité 21 a publié en décembre avec l'UDA un numéro spécial d'Infos 21 sur la communication responsable.

Articuler politique de mécénat et politique de RSE

Afin de poursuivre le travail initié lors du Rendez-vous RSE du 19 mai 2011 sur l'articulation entre politique de mécénat et politique de RSE, le Comité 21 et l'ADMICAL ont développé une **formation** sur cette thématique.

Trois sessions ont été proposées cette année sur le thème : « *Mécénat et RSE, deux démarches à articuler ».* Destinée aux professionnels du mécénat et de la RSE, ce séminaire de formation a pour objectifs de maîtriser les cadres de référence et les logiques des deux démarches, d'identifier les interactions et synergies possibles entre les deux démarches et de nourrir la réflexion à travers l'analyse de cas pratiques et les échanges. 36 personnes ont été formées en 2012 dont 11 adhérents du Comité 21.

Evaluer et rendre compte de sa stratégie développement durable : Un axe renforcé pour les collectivités et les entreprises

Le Comité 21 publie chaque année depuis 2002, un numéro d'*Infos 21* « spécial rapports développement durable » sur les entreprises.

- **Infos 21**

Depuis plus de dix ans, le Comité 21 **lit les rapports développement durable d'entreprises et en réalise les synthèses**, et **depuis l'année dernière ceux de collectivités**, pour décrypter les tendances et analyser les pistes de progrès. Si le cadre s'est renforcé pour les entreprises (ISO 26 000, principes directeurs de l'OCDE, GRI, décrets d'application de l'article 225 de la loi Grenelle 2), il ne fournit pas encore d'indicateurs suffisamment précis et opérationnels.

En bref, l'étude des rapports montre que l'année 2011 a été marquée par le drame nucléaire de Fukushima et l'installation de la crise économique mondiale, les difficultés de la zone euro et la chute des marchés boursiers. Pour les entreprises, cela se traduit par la montée de références relatives à l'éthique renvoyant aux fondamentaux, nécessaires lorsque l'horizon est bouché et que les incertitudes dominent. D'autres tendances de fond se distinguent : en matière environnementale, l'innovation est un moteur important de progrès, il est beaucoup question d'éco-conception et d'énergies renouvelables ; en matière sociale, compte tenu du contexte économique difficile, l'ascenseur social interne est privilégié aux recrutements extérieurs. La formation et la mobilité interne sont favorisées ; en matière sociétale, le dialogue parties prenantes tient également une bonne place.

Logistique durable

Orée et **le Comité 21** se sont associés autour de la thématique de la logistique responsable. **L'objectif de ce partenariat** est de capitaliser sur les initiatives existantes afin de mettre en œuvre un projet concret structuré en trois phases. Une première étape de questionnaire auprès des parties prenantes et des experts de la supply chain responsable permettra de définir les enjeux et les meilleures pratiques existantes. Un livrable viendra ensuite restituer les meilleurs enseignements en la matière. Ces travaux aboutiront à une expérimentation terrain pour mettre en œuvre concrètement les recommandations élaborées.
Une **réunion de lancement** du projet a rassemblé **le 3 juillet 2012** une quarantaine de participants de tous horizons : entreprises, collectivités, associations, établissements d'enseignement supérieur.
Le **questionnaire a été mis en ligne** entre le 24 juillet 2012 et le 10 décembre 2012. 56 organismes (adhérents ou non au Comité 21) y ont répondu parmi lesquels : le Secours Catholique, Monoprix, Grand Chalon, Nancy, Geodis, DHL, FNE Pays de la Loire, McDonald's … La diversité des répondants traduit la richesse des enjeux sur cette thématique.
En parallèle, **11 entretiens ont été menés** en face à face avec Bolloré Logistic, La Poste, Geodis, Mediapost, Ecole des Mines, Siziaf, AUTF, Afilog, Logistique 42, Novalog, PILS. Ils ont permis de déterminer des pistes d'actions concrètes pour les suites du projet : valorisation de projets existants au travers d'une plateforme internet dédiée, élaboration d'un livrable pédagogique à destination des collectivités locales et / ou entreprises pour expliciter le rôle bénéfique de la logistique dans l'économie territoriale. Plusieurs thématiques semblent par ailleurs sous exploitées telles que la reverse logistique ou logistique retour et la biodiversité.
Une **restitution des réponses au questionnaire** a eu lieu **le 13 novembre 2012** ainsi que la visite de la plateforme de Bercy de Monoprix. Cette manifestation a rassemblé près de 30 participants.
Le projet se poursuit en 2013 sous la forme de partenariats, de livrables et de préparation d'une possible expérimentation.

Positions du Comité 21 en matière de RSE

Dans la droite ligne des positions prises en 2011, entre autres sur l'article 225, le Comité 21 a pris la parole sur différents enjeux liés à la RSE et invité ses adhérents à s'engager à leur tour :

- → Communiqué de presse suite à la publication le 26 avril 2012 du décret d'application de l'article 225,
- → Engagement aux côtés de plusieurs réseaux (CJD, CGPME, Medef, AFEP, Forum citoyen pour la RSE, Orée…) en faveur de la création d'une plateforme RSE,
- → Réponse à la consultation publique relative au Plan national pour la RSE le 26 novembre 2012. Ce plan fait suite à la demande de la Commission européenne auprès des Etats membres d'établir un plan d'actions prioritaires visant à promouvoir la RSE (25 octobre 2011).

Animation du réseau

Organisation de journées d'échanges

- **1er mars : Rendez-vous « Agenda 21 et risques sociaux »**

La crise économique fragilise les individus et les acteurs économiques, autant que la capacité de l'Etat et des collectivités locales à prendre en charge les risques sociaux. L'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs sont désormais obligés de rechercher ensemble des alternatives aux dispositifs classiques de protection sociale, et prévenir ces risques sociaux. Dans le même temps, la nouvelle génération d'Agenda 21 locaux cherche à renforcer sa dimension humaine et sociale du développement durable et à approfondir les finalités de l'épanouissement de tous les êtres humains et de la cohésion sociale et territoriale. Outils de diagnostic, de vision et d'actions communs, en quoi les Agenda 21 locaux peuvent-ils contribuer à renouveler la gestion et la prévention des risques sociaux ?

En écho avec les travaux de l'Observatoire national des Agenda 21 locaux en 2010 sur la cohésion sociale dans les Agenda 21, et le groupe de travail national « Agenda 21 et cohésion sociale », le programme Territoires durables a intitulé son premier Rendez-vous Agenda 21 de 2012 « Agenda 21, outil pertinent pour prévenir collectivement les risques sociaux ». Il a réuni une vingtaine de collectivités locales, bureaux d'études et experts membres du Comité 21. Deux représentants du Ministère en charge du développement durable et du Groupe SOS ont introduit la journée, avant les présentations de la région Nord-Pas-de-Calais (sur l'indice de santé sociale), du CCAS de Beauvais (sur son Pacte Harmonie sociale), du Conseil général de la Gironde (sur la territorialisation du pacte de solidarité écologique) et de la ville de Colombes (sur l'expérimentation du logement intergénérationnel).

- **23 mai : 7ème rencontre des communes membres du réseau Agenda 21 et tourisme durable**

Lancé en 2009 par le Comité 21 et **l'Association nationale des Maires des Stations classées et des communes touristiques (ANMSCCT),** le réseau des communes touristiques Agenda 21 et tourisme durable réunit des collectivités touristiques engagées dans une démarche d'Agenda 21 et qui souhaitent y intégrer les enjeux et les actions en faveur du tourisme durable. Les réunions collectives accompagnent le rythme d'élaboration de chacun de leur Agenda 21. Ce réseau est l'une des six initiatives nationales valorisées par la France au sein du Partenariat mondial pour le tourisme durable.

Le Comité 21 et l'ANMSCCT ont organisé la septième réunion du Réseau des communes touristiques Agenda 21 et tourisme durable, le 23 mai à Paris, à l'Assemblée nationale. Lors de cette journée, les communes ont approfondi des enjeux et des retours d'expériences en matière de tourisme durable grâce à l'intervention de Jean-Pierre Martinetti, de la Cité européenne de la culture et du tourisme durable. Elles ont ensuite présenté l'état d'avancement en matière d'Agenda 21, et préparé les prochaines phases de mise en œuvre : définition du dispositif de suivi, mobilisation interne et externe pendant la mise en œuvre du plan d'actions.

- **16 octobre : Rendez-vous « Essoufflement des démarches Agenda 21 et Plan Climat, comment prévenir ? comment guérir ? »**

Par manque de portage politique, de relais citoyen, d'actions concrètes ou de résultats tangibles, de communication, de mobilisation interne et externe, … il arrive que les Agenda 21 s'essoufflent. Bien que récents, les Plans climat énergie territoire ne sont pas à l'abri d'une baisse rapide de mobilisation.
Le 16 octobre, le Comité 21 a organisé une riche journée d'échanges sur ce thème entre 55 personnes présentes à Paris, 10 personnes à Nantes et 10 dans l'Hérault en visioconférence.

En introduction, les élus ont souligné la normalité de l'essoufflement. Pour Monique Pétard, vice-présidente du **Conseil général de l'Hérault**, celui-ci s'explique par le « passage du temps enthousiasmant des pionniers, à la période de croisière qui est difficile car on n'est plus en train d'inventer, mais en train de tenir ». Pour Patrick Naizain, adjoint au maire de **Couëron**, « il faut garder deux niveaux d'exigences : s'inscrire sincèrement dans le progrès –autrement dit se donner une obligation de moyens- et s'assurer que nos réponses locales sont à la hauteur des enjeux – autrement dit se donner une obligation de résultat ». Collectivités locales, représentants de l'Etat et des régions, experts et consultants (**Auxilia**, **La Deuxième Maison, des Enjeux et des Hommes**) ont échangé leurs expériences grâce à des témoignages en plénière le matin. Ils ont ensuite élaboré collectivement des recommandations lors des ateliers thématiques de l'après-midi, sur différents leviers de pérennité des démarches de développement durable : communiquer autrement, (ré)animer la participation accompagner le changement, mobiliser les élus, clarifier les objectifs et le plan d'actions et favoriser l'imaginaire dans l'Agenda 21.

Accompagnement des collectivités adhérentes : le Comité 21 à l'écoute !

- **Une offre de services évolutive**

Le programme Territoires durables assure un accompagnement individuel des adhérents au plus près de leurs besoins, à travers :

- ✓ un contact téléphonique régulier ou un entretien avec les techniciens qui portent la démarche ;
- ✓ l'envoi de documents issus de la boîte à outils Agenda 21 ;
- ✓ l'apport d'expertise lors de réunions stratégiques organisées par les collectivités ;
- ✓ l'animation de formations auprès des élus, agents, habitants, partenaires du territoire.

Cet accompagnement a fait l'objet d'un reporting personnalisé adressé par mail à la collectivité.

Les demandes des adhérents ont évolué en 2011 et 2012 : elles ne portent plus seulement sur les premières étapes d'élaboration de l'Agenda 21, mais sur les moyens de conduire une mise en œuvre dynamique et partenariale du plan d'actions Agenda 21. Elles concernent par exemple les techniques d'animation d'ateliers avec les partenaires du territoire, l'intervention de grands témoins lors des événements de l'Agenda 21 local, des outils pratiques de suivi du plan d'actions et d'évaluation, ou encore l'éco-conditionnalité des aides.

- **Des entretiens personnalisés**

Le Comité 21 a conduit des entretiens personnalisés avec 26 Conseils régionaux, Conseils généraux et mairies adhérentes pour connaître l'état d'avancement de leur démarche ainsi que leurs préoccupations, et faire connaitre son offre de services.

Les collectivités interrogées au printemps 2012 :

- *6 Conseils régionaux : Aquitaine, Basse-Normandie, Bretagne, Limousin, PACA, Picardie,*
- *12 Conseils généraux : Ain, Aisne, Alpes de Haute-Provence, Calvados, Deux-Sèvres, Gard, Hautes-Alpes, Mayenne, Oise, Tarn, Var, Vosges,*
- *4 villes : Beauvais, Bourg la Reine, Sceaux, Vincennes.*

- **Enrichissement et refonte de la boîte à outils Agenda 21**

Pour rester en phase avec les attentes et les besoins méthodologiques de ses adhérents sur les Agenda 21 locaux, le Comité 21 a enrichi et refondu la boîte à outils ! Les étapes de mise en œuvre et de suivi du plan d'actions, ainsi que d'animation et d'amélioration continue de l'Agenda 21 sont au cœur de cette mise à jour effectuée fin 2012.
La boîte à outils comprend des documents conçus spécifiquement par le Comité 21 (fiches repère, modèles, publications, compte-rendu de groupes de travail), une sélection de guides méthodologiques et de nombreuses bonnes pratiques recueillies auprès de collectivités de toute taille. Les adhérents peuvent consulter le sommaire sur l'espace adhérents puis demander les outils auprès de l'équipe du Comité 21. Ils peuvent aussi contribuer à enrichir cette boîte à outils en partageant leurs documents !

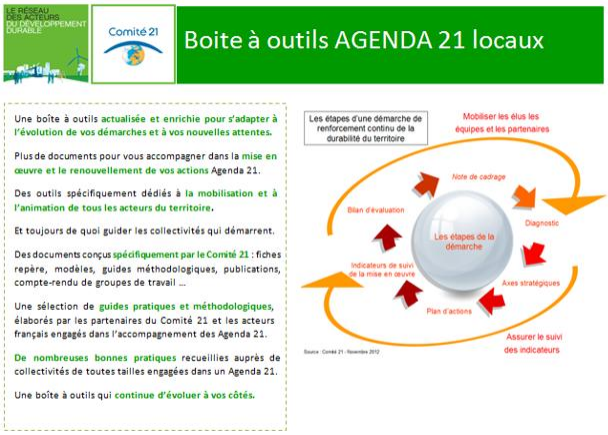

Pour récupérer un document de la liste ci-dessous, contacter nous ! Janvier 2013

- **Fiches repère**

Le Comité 21 a élaboré quatre fiches repères sur des thématiques ou des étapes méthodologiques à approfondir dans le cadre des Agenda 21 :

- une **fiche repère sur Agenda 21 de la culture** qui présente une définition de l'Agenda 21 de la culture, des retours d'expérience, une cartographie des parties prenantes, des pistes d'articulation avec les Agenda 21 locaux et une bibliographie ;
- une **fiche repère sur Agenda 21 et risques sociaux**, en complément du Rendez-vous Agenda 21 organisé en mars 2012 ;
- **une fiche repère sur le renouveau de la communication dans les Agenda 21 ;**
- **une fiche repère d'état des lieux des Agenda 21 locaux français en 2012** présentant l'historique, les perspectives de la dynamique des Agenda 21 locaux entre 1992 et 2032.

Enfin, le programme Territoires durables a adressé 4 Infos réseau spécifiques au collège adhérents des collectivités locales pour les informer des actualités de l'offre de services du programme.

Expertise

Les Agenda 21 locaux et les Plans climat énergie territoire

- **Animation de la rubrique Agenda 21 de territoires sur le site www.agenda21france.org**

Le site www.agenda21france.org illustre le dynamisme des Agenda 21 locaux français, à toutes les échelles de collectivités territoriales.
Depuis l'ouverture du site en janvier 2011, la rubrique Agenda 21 de Territoires s'est enrichie grâce au **référencement de 325 démarches**, passant de 721 Agenda 21 en janvier à 858 Agenda 21 recensés en novembre 2011 et 946 en décembre 2012.
Plus d'une centaine d'actualités est mise en ligne chaque année, réalisée à partir d'une veille permanente faite par le Comité 21.

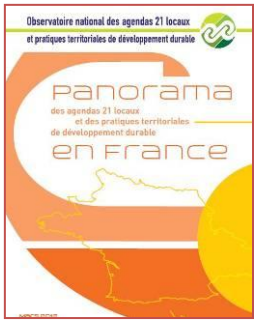

- **Le Comité 21 est partenaire fondateur de l'Observatoire national des Agenda 21 locaux et projets territoriaux de développement durable, aux côtés du MEDDTL, de l'AMF et de 4D.**

- **A ce titre, il a co-élaboré et diffusé les livrables de l'Observatoire en 2012 :**
  - le panorama annuel de l'Observatoire ;
  - le Cahier n°6 de l'Observatoire national des agendas 21 : « Agenda 21 et Participation, la voix de tous sur la voie de l'intérêt général ».

Ces deux publications sont disponibles sur le site officiel de l'Observatoire : http://observatoire-territoires-durables.org/spip.php?article1241&id_mot=171

- **La prospective sur les Agenda 21 locaux**

Le futur des Agenda 21 a été un sujet de réflexion phare en cette année charnière pour le développement durable, 20 ans après le début des Agenda 21 locaux. Le programme Territoires a contribué :

- aux réflexions du Comité de prospective du Comité 21 dans le cadre d'un groupe de travail sur le renouveau des Agenda 21, présidé par Jean-François Caron (maire de Loos-en-Goehelle) et publié dans le rapport *"Trois défis pour RIO+20 : Transition économique, renouveau de l'Agenda 21, dialogue parties prenantes*", 2012 : télécharger
- à la définition de scenarii d'avenir dans le cadre d'une initiative de prospective "Rio+20 et après : le futur des Agenda 21" lancée et pilotée par le Ministère en charge du développement durable, ETD et 4D. Après avoir contribué à la définition de ces scenarii, le programme Territoires durables s'est fait le relais de ces travaux lors du rendez-vous Agenda 21 du 16 octobre. Pour en savoir plus : http://observatoire-territoires-durables.org/spip.php?page=imprimer_article&id_article=1408

- **L'échange international d'expériences sur les Agenda 21 locaux pendant le sommet Rio+20**

En marge de la conférence Rio+20, le programme Territoires durables a participé à deux rencontres internationales entre experts et représentants d'Agenda 21 ou de démarches de développement durable.

Le 18 juin, le Comité 21 a participé à un **symposium international entre les représentants ou experts Agenda 21 du Portugal, du Brésil, du Québec et de la France**. Cette rencontre a été organisée à l'initiative de la responsable de l'Agenda 21 de l'Etat de Rio, à quelques dizaines de mètres du Sommet des peuples.

Le 17 juin au Pavillon France, l'Observatoire national des Agenda 21 locaux a organisé un side event « Agenda 21 2032, les territoires entrent en métamorphose ! » qui a dressé un bilan comparé des divers projets territoriaux de développement durable ayant émergé entre 1992 et 2012 (fonds communautaires au Sénégal, planification stratégique au Québec, plans communaux de développement au Maroc). Le film de cette rencontre est disponible sur la WebTV du pavillon France : http://www.tvrioplus20france.org/fr/4801_lobservatoire-national-des-agendas-21-a-rio20

- **Les Plans climat énergie territoire**

Comme en 2010, le Comité 21 s'est mobilisé aux côtés de l'ADEME et de ses partenaires lors du deuxième colloque national dédié aux Plans climat énergie territoire. Il a participé aux réunions de la Plateforme partenariale sur les PCET (animée par l'ADEME, aux côtés d'Energies cités, du CLER, du RAC, de FNE, d'ETD, 4D, …) pour la définition du programme du colloque, contribué par ses travaux à deux axes de travail de la Plateforme : l'ingénierie financière au service des PCET en animant un atelier sur le financement de la rénovation thermique des logements (organisé par AMORCE lors du colloque national sur les PCET, le 9 octobre 2012) ; et la mobilisation dans la durée des différents acteurs du territoire via le Rendez-vous « Essoufflement des Agenda 21 et des Plans climat » du 16 octobre 2012.

Les rapports annuels de développement durable

- **La bibliothèque des rapports de développement durable**

Une bibliothèque 2011 et une bibliothèque 2012 ont été ouvertes sous l'espace adhérents du site www.comite21.org et sont à disposition des collectivités qui souhaitent s'inspirer des rapports de leurs pairs, mais aussi contribuer à l'enrichir en y partageant aussi leur rapport.
42 rapports de développement durable ont été mis en ligne dans la bibliothèque des rapports 2011. La bibliothèque 2012 s'enrichit des rapports des collectivités au fur et à mesure de leur rédaction et leur adoption.
Organisée parles divers échelons territoriaux, ces bibliothèques annuelles des rapports serviront pour les années à venir d'inspiration en vue de l'amélioration continue de l'exercice par les collectivités.

- **Infos 21 spécial Rapports de développement durable 2011**

Depuis plus de dix ans, le Comité 21 lit et réalise les synthèses des rapports développement durable d'entreprises, et depuis l'année dernière de ceux de collectivités, pour décrypter les tendances et analyser les pistes de progrès.

En **2012, le Comité 21 a fait la lecture et présenté 22 rapports de collectivités locales adhérentes**. Claudy Lebreton, président de l'Assemblée des départements de France, et Christian Mary, Vice-président d'Agglopolys (Communauté d'agglomération de Blois) chargé du développement durable, ont apporté leur témoignage sur le premier exercice d'élaboration des rapports annuels de développement durable.

- **Animation d'un atelier méthodologique**

Le 5 décembre, lors des Entretiens territoriaux de Strasbourg, le Comité 21 a organisé et animé un atelier intitulé « Rapport annuel de développement durable : ouvrez le dialogue ! » avec le **Conseil général de la Gironde et** la **ville d'Orléans**. Devant un public de directeurs de collectivités locales, l'atelier a permis d'aborder les questions suivantes : pourquoi élaborer un rapport de développement durable, au-delà de se conformer à l'obligation réglementaire ? Quelle méthode d'élaboration et quelle utilisation du rapport ? Comment structurer la recherche de données, leur publicité et leur appropriation par les services et les acteurs locaux ? Dans quelle mesure les TIC peuvent-elles venir en aide ? Quels apports des outils de web 2.0 pour la collaboration et la mobilisation d'une intelligence collective ? Pour en savoir plus : http://www.inet-ets.net/les-ets-1/les-rencontres/12-ateliers/20-a5.html

Du quartier à la ville durable

Le Comité 21 est au cœur des réflexions prospectives et opérationnelles sur la ville durable. Approfondir la méthodologie et la réflexion prospective sur la ville durable est une des priorités du Comité 21 depuis 2008 et figurait au cœur de ses travaux et partenariats en 2012. Après la publication de ses deux ouvrages **« Du quartier à la ville durable »** en 2010 et **« La ville, nouvel écosystème du 21ème siècle »** en mars 2012, le Comité 21 participe à de multiples travaux de réflexion et événements sur la ville durable.

- ✓ En juin 2012, il a organisé une conférence sur la ville durable à Rio, en parallèle de la Conférence Rio+20.
- ✓ Il a participé à la préparation de deux journées de conférence « Sustainable City Solutions » qui ont ouvert le salon Pollutec, organisé à Lyon fin novembre 2012.
- ✓ Il est entré au **Comité d'orientation stratégique du sommet mondial des villes durables Ecocity** organisé à Nantes du 24 au 27 septembre 2013.
- ✓ Le Comité 21 a également rejoint le groupe de prospective de l'**ADEME** chargé d'élaborer une feuille de route de la ville durable à horizon 2050.
- ✓ Enfin, il a poursuivi la rédaction de l'ouvrage de recommandations opérationnelles et de bonnes pratiques sur les déplacements dans la ville durable, qui sera publié au printemps 2013.

- **Organisation d’un side-event sur la ville durable dans le cadre du programme officiel de Rio+20**

En présence de 200 personnes, Gilles Berhault a animé le **19 juin** un side event au Rio Centro « la ville durable, une utopie concrète », qui a mis à l'honneur les stratégies urbaines et humaines durables des collectivités européennes : **Dunkerque**, par la voix de Michel Delebarre, **Montpellier**, par celle d'Hélène Mandroux, et Malmö, par celle d‘Ilmar Reepalu. Les entreprises présentes -**EDF** et la **Caisse des dépôts**- ont présenté leurs outils d'ingénierie technologique et financière qui viennent au service de cette vision innovante de la ville. Le président de l'**ADEME**, François Loos, a appelé les collectivités locales à s'approprier la future approche environnementale de l'urbanisme, qui sera publiée fin 2013. Une vision commune soutient la ville durable : celle-ci reposera sur des innovations sociales et culturelles et la conviction de la capacité de créativité et d'expertise urbaine du citoyen. Plusieurs pistes d'innovations se sont ainsi dégagées. Travailler en réseau, sous le regard des pairs -comme l'a fait Dunkerque-. être des investisseurs majeurs dans l'éducation, en particulier celle qui favorise la conscience des connexions entre la vie quotidienne en ville et les enjeux globaux, et enfin identifier et travailler sur des territoires pertinents au regard des enjeux majeurs : gestion des déchets, déforestations... Des contributions venues de la salle ont enfin valorisé l'importance de l'investissement dans la protection des infrastructures urbaines face aux risques de dégradation lors des phénomènes climatiques extrêmes, ou encore les canaux de remontée et la massification des bonnes pratiques.
Voir la vidéo sur les villes durables sur TV Pavillon France : http://www.tvrioplus20france.org

Animation du réseau

- **Rendez-vous Education au développement durable- Agenda 21 scolaire**

14 novembre : « Dynamiser les démarches de développement durable dans les établissements scolaire »
Par manque de portage des décideurs, de temps, de rotation du personnel d'un établissement, d'actions concrètes ou de résultats tangibles, de budget, de mobilisation interne, de communication ... les démarches de développement durable dans les établissements scolaires peuvent s'essouffler. Une cinquantaine de participants ont échangé, entre Paris, Nantes, et Marseille, sur les leviers pour renforcer la mobilisation de tous et particulièrement de la communauté scolaire. Tout d'abord sur la mise en place d'un dispositif de reconnaissance partagé « Labellisation, évaluation ou auto-évaluation », il a été constaté que même si le label n'est pas la solution miracle, il facilite la cohérence globale de la démarche dans l'établissement et sur le territoire (interventions de Samuel Lodde, principal du collège Pablo Picasso, et Christian Peltier, animateur du réseau national EDD Enseignement agricole, ministère de l'agriculture). Dans la deuxième partie, Charles Boulland, chargé de mission EDD de l'Académie de Caen, présentait le dispositif partenarial « Groupe d'appui bas-normand aux E3D» rassemblant une dizaine d'acteurs majeurs de l'EDD depuis 2009. A l'échelle territoriale, les acteurs de l'EDD s'organisent pour accompagner les établissements scolaires dans leur démarche DD. Les facteurs de réussite identifiés sont : la pérennité des chargés de mission dans les collectivités, les institutions, les associations accompagnatrices, etc. ; l'EDD affichée comme une priorité de l'académie ; la mobilisation du réseau associatif ; connaître l'interlocuteur et ses champs de compétence précis. Pour finir, Noémie Bernard, chargée de projets Education au développement durable, Conseil général de Seine Saint Denis**,** et Brigitte Vigouroux, directrice d'Ecophylle**,** ont présenté un dispositif original « Le collège du 21ème siècle », un partenariat public-privé. Ces collèges du 21ème siècle, en construction ou en rénovation, ouverts sur leur territoire, promeuvent le vivre ensemble, la citoyenneté, et le patrimoine historique et naturel de la Seine Saint Denis : un excellent terreau pour lancer une démarche globale développement durable très en amont !

Synthèse des questionnaires de satisfaction

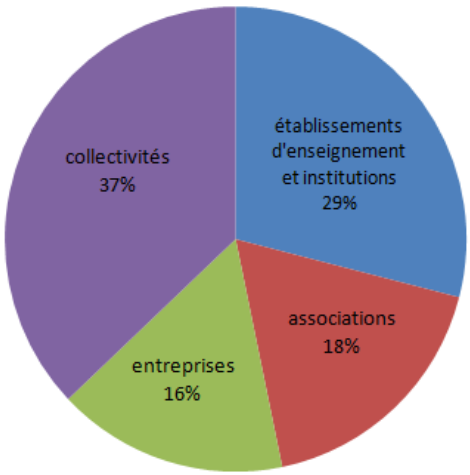

70 participants se sont retrouvés à Paris, à Nantes et à Marseille le 14 novembre. La représentativité des acteurs était satisfaisante (Cf. schéma). La visioconférence sur 3 sites simultanément a permis de répondre à une demande de participation à distance, mais a eu des répercussions sur la satisfaction de 21% des participants qui se sont sentis davantage spectateurs que participants. L'approche des thèmes a satisfait 92% des participants. La diversité, la représentativité et le nombre d'intervenants ont été jugés très majoritairement bons ou très bons, ainsi que la qualité de leurs présentations. Le temps d'échange entre les participants a été jugés quant à lui trop limité. Idées, nouveaux outils, nouveaux contacts sont les 3 mots qui ressortent des bénéfices retirés de ce groupe de travail.

- **Réalisation d'une Note 21 sur le Plan vert et l'ancrage territorial**

Le Comité 21 travaille sur le Plan vert et l'ancrage territorial en s'appuyant sur son réseau et ses rendez-vous de l'EDD depuis 2009. Les objectifs principaux sont de dresser un état des lieux des démarches développement durable dans les établissements d'enseignement supérieur français afin de favoriser leur mise en relation avec les acteurs du territoire et de les aider à s'approprier la notion d'ancrage territorial dans leur stratégie de développement. Ces travaux s'adressent aux établissements d'enseignement supérieur (EES) ; la Conférence des présidents d'universités (CPU) et la Conférence des grandes écoles (CGE) ; les collectivités, les entreprises, les associations, et les institutions. Pour compléter les groupes de travail, les adhérents ont été sollicités à travers un questionnaire sur leurs initiatives. Ils aboutiront à la publication d'une note intitulée *les Plans verts, une opportunité pour renforcer l'ancrage territorial de tous les acteurs*.

- **Promotion des outils méthodologiques du programme EDD**

En 2012, le Comité 21 a rassemblé les différents travaux du programme EDD à l'aide de deux fiches synthétiques afin de pouvoir diffuser au plus large public (par mail, lors d'interventions ou de manifestations) :

- une fiche sur la contribution du Comité à l'éducation au développement durable
- une fiche sur l'Agenda 21 scolaire par le Comité 21

et à l'occasion de Rio+20, le Comité 21 a élaboré une nouvelle fiche Repère sur l'Agenda 21 scolaire qui présente la définition, le contexte, les enjeux, le panorama en France illustré de bonnes pratiques et une bibliographie. Elle a été diffusée à l'occasion de Rio+20.

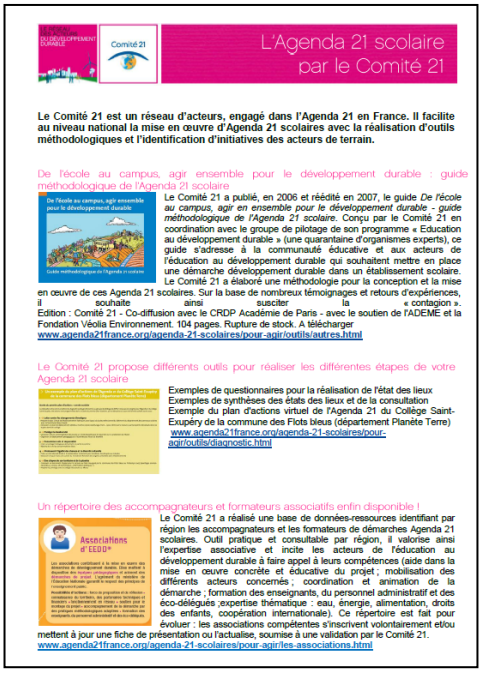

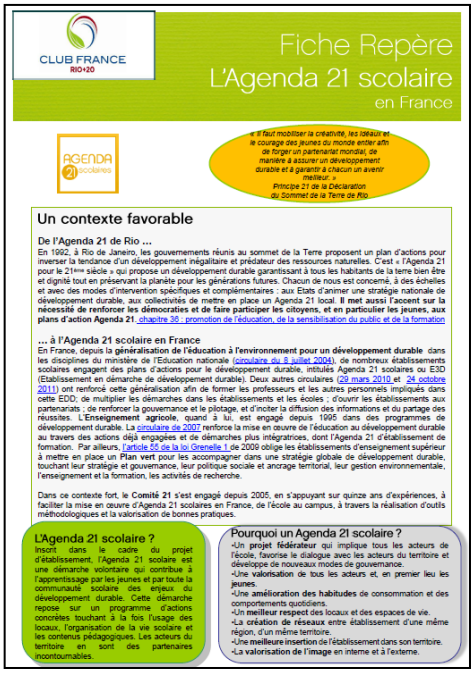

Accompagnement des Agenda 21 scolaires, de l'école au campus

- **La rubrique Agenda 21 scolaire aujourd'hui sur le site portail www.agenda21france.org**

Lancé en 2011, le site portail consacré à tous les Agenda 21 : de territoires, scolaires, d'associations, de PME-PMI, de famille ... est accessible à tous : www.agenda21france.org. Ce site constitue un excellent outil de mutualisation, de valorisation et de veille pour tous les acteurs et partenaires engagés dans des Agenda 21 scolaires (établissements scolaires, collectivités territoriales, acteurs de l'enseignement, associations, entreprises, organismes publics…). En 2012, il a été consulté en moyenne par 668 internautes par jour et la moyenne de visite mensuelle s'élève à plus de 23 738. Les internautes ont consulté le site pendant une durée moyenne de 6 minutes 22 par visite.
Le compteur a passé le cap des 1 131 démarches Agenda 21 dont plus de **154 menées par les établissements scolaires**, de l'école au campus, renseignées par les établissements eux-mêmes !
Avec cet outil, le Comité 21 contribue à faciliter la mise en œuvre d'**Agenda 21 dans les établissements scolaires** en valorisant toutes les démarches globales de développement durable dans les établissements (de l'école au campus) types Agenda 21, E3D, établissements éco-responsables, établissements du développement durable, éco-écoles, Plan vert …, sur une carte de France afin de faciliter leur mise en réseau. http://www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/index.html

*Le Comité 21 bénéficie du soutien de **l'ADEME,** de la **Fondation de France** et plus particulièrement de la **CASDEN** pour cette action.*

✓ **154 démarches d'établissements scolaires**

18 écoles maternelles et élémentaires

46 collèges

79 lycées ou LEGTA (lycées d'enseignement général, technologique et professionnel agricole) / EPL (établissement public local (d'enseignement et de formation professionnelle agricole) /dont une quinzaine CFA (centre de formation d'apprentis)

4 grandes écoles

7 universités

✓ **Analyse de la méthodologie des 154 démarches inscrites sur www.agenda21france.org -> rubrique Agenda 21 scolaires**

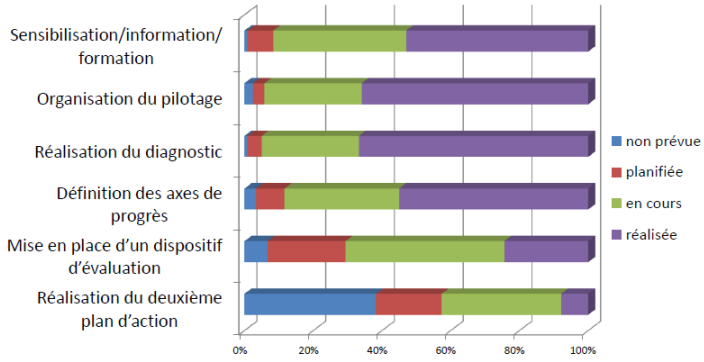

Les établissements inscrits sont bien avancés et suivent la méthodologie du Comité 21 : ils mettent en place un comité de pilotage et réalisent un diagnostic au même rythme.

✓ **Mise à jour permanente de l'ensemble des rubriques**

En 2012, **251 actualités** ont été mises ligne dans les différentes rubriques (actualités Agenda 21 scolaires, initiatives dans les territoires, outils Agenda 21 scolaires, événements).

La base de données des associations qui identifie par région les accompagnateurs et les formateurs de démarches Agenda 21 scolaires, compte aujourd'hui **78 associations** réparties sur tout le territoire national.

- **Mobilisation des établissements scolaires pour le recensement d'initiatives**

En 2012, sur la base d'une veille presse ou d'information de nos adhérents (collectivités et associations), le Comité 21 a contacté directement, entre février et juin 2012, **55 établissements scolaires** susceptibles d'être engagés dans une démarche de développement durable (9 écoles élémentaires, 17 collèges, et 29 cités scolaires, lycées généraux ou agricoles). Cette veille presse a permis également d'alimenter la rubrique des actualités Agenda 21 scolaire.

✓ **Création d'une rubrique Dynamique territoriale d'accompagnement**

A l'échelle territoriale, de plus en plus d'acteurs de l'EEDD s'organisent en créant des dispositifs partenariaux pour accompagner les démarches de développement durable de leurs établissements scolaires. Académie, inspection académique, collectivités (région, département, intercommunalité, et commune), institutions (ADEME, DREAL, DRAFT ...), associations d'éducation à l'environnement et au développement durable, agissent ensemble pour une meilleure efficacité dans ces démarches aussi bien sur le plan pédagogique, technique que financier. **Le Comité 21 a souhaité valoriser ces démarches dans une nouvelle rubrique « Initiatives dans les territoires ».**

Les collectivités engagées dans un dispositif d'accompagnement type Agenda 21 scolaire ont été contactées au cours des 2ème et 3ème trimestres 2012 par mail et par téléphone.

Liste des dynamiques territoriales référencées

Alsace Dispositif d'accompagnement au niveau régional Aquitaine Dispositif d'accompagnement au niveau régional Auvergne Basse Normandie Dispositif d'accompagnement au niveau régional Bourgogne Dispositif d'accompagnement au niveau régional Bretagne Centre Dispositif d'accompagnement au niveau régional Champagne-Ardenne Dispositif d'accompagnement au niveau régional Corse Franche-Comté Dispositif d'accompagnement au niveau régional Haute-Normandie Dispositif d'accompagnement au niveau du territoire Ile-de-France Dispositif d'accompagnement au niveau régional Languedoc-Roussillon Limousin	Lorraine Dispositif d'accompagnement au niveau régional Midi-Pyrénées Nord-Pas-de-Calais Dispositif d'accompagnement au niveau régional Pays de la Loire Dispositif d'accompagnement au niveau régional Picardie Poitou-Charentes Provence-Alpes-Côtes-d'Azur Dispositif d'accompagnement Alpes de Haute-Provence Dispositif d'accompagnement Pole Azur Provence Rhône-Alpes Régions d'outre mer : Guadeloupe Martinique Guyane La Réunion Mayotte

✓ **Veille européenne des démarches de développement durable**

Un travail de recensement a été réalisé au niveau européen et sera valorisé sur le site portail une fois finalisé.

✓ **Formation-sensibilisation auprès de ses adhérents**

Comme tous les ans, le Comité 21 est souvent sollicité pour intervenir sur l'éducation au développement durable (Agenda 21 scolaires -contexte, outils, panorama, recommandations) par ses adhérents ou dans le cadre de formations pédagogiques. Deux interventions ont été réalisées en 2012 sur : la méthodologie des Agenda 21 scolaires, le 17 octobre, lors de la journée d'échanges des établissements éco-responsables organisée par la Région Pays de la Loire, et le 27 novembre, à l'occasion d'une formation organisée par le CPIE de Brenne.

Les partenariats au service de l'éducation au développement durable-EDD

- **Auprès des jeunes**

Les MediaTerre : agir pour la solidarité et l'environnement

Lancé en 2009 par Unis Cités, le projet « Les MédiaTerre » concerne des jeunes en service civique, issus de toutes les origines sociales et de tous niveaux d'études, dont la mission est d'aller dans les quartiers populaires aider les habitants à adopter des éco-gestes. Sept grandes entreprises et fondations nationales (AG2R-La Mondiale, la Fondation d'entreprise Bouygues Immobilier, le Crédit Foncier, EDF, la Fondation de France, la Fondation Macif, la Fondation d'entreprise Veolia Environnement) et quatre associations (Fondation Nicolas Hulot, France Nature Environnement, Union des centres permanents d'initiatives à l'environnement et le Comité 21) soutiennent le projet et participent au comité de pilotage. www.lesmediaterre.fr

Opération « EcoleNature» par Alliance Carton Nature

EcoleNature a pour objectif d'**accompagner les enseignants de classes de primaire dans leurs actions de sensibilisation à l'environnement**, au geste de tri et au recyclage des briques alimentaires. L'opération se décline sous différentes formes : animation d'ateliers grâce à la mise à disposition des enseignants de fiches pédagogiques téléchargeables sur le site www.ecolenature.fr et la mise en place d'un concours de création à partir de briques alimentaires (thème consacré en 2012 : l'eau). Le Comité 21 est membre du jury et soutient l'opération depuis 2008.

Concours « Le respect à la loupe » de la SNCF

CONCOURS LE RESPECT À LA LOUPE 2012/2013

La SNCF organise le concours « Le respect à la loupe » afin de **mobiliser les jeunes en faveur du respect sous toutes ses formes**, dans une dynamique constructive et participative. Il valorise toutes les actions qui contribuent à améliorer les choses au quotidien, en les abordant à travers la notion de respect (respect des biens et des autres ; respect des règles ; respect de l'environnement). Le concours propose aux classes d'écoles primaires, de collèges et aux groupes de jeunes de structures périscolaires et aux membres des conseils de jeunes de créer une campagne de sensibilisation faite par les jeunes pour les jeunes. La campagne prend la forme d'une affiche ou d'une vidéo. Le Comité 21 fait partie du jury et soutient le concours. concoursscolaire-sncf.com

- **Auprès des établissements d'enseignement supérieur**

CAMPUS RESPONSABLES

Campus responsables

Lancé en 2006, Campus Responsables est le premier réseau français des grandes écoles et universités françaises engagées sur le développement durable. La campagne a pour objectif de **faciliter la diffusion et le partage des bonnes pratiques, des outils et des ressources sur le développement durable à destination des campus** (label Restaurant durable, formation, guide des Campus Responsables, étude sur les campus durable demain, etc.). Le Comité 21 soutient le projet depuis l'origine en 2006.

Le Challenge Green TIC Campus

CHALLENGE GREENTICCAMPUS

Le Challenge Green TIC Campus, organisé par SFR, Cofely et Fondaterra avec le soutien du Comité 21, propose aux **étudiants d'innover pour un campus plus durable** en s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). Leurs projets sont répartis en trois catégories : ancrage territorial du campus, vie étudiante et sensibilisation, et gestion environnementale du campus. Les six meilleures équipes défendent leur projet en finale et l'équipe lauréate du Grand prix reçoit une bourse de 10 000 euros destinée à la mise en oeuvre opérationnelle de son projet. En 2012, le projet Climat-drone de l'Université de Montpellier 2 sur l'analyse thermique des bâtiments a remporté trois prix. Le Comité 21 est partenaire et membre du jury. www.greentic-campus.com

Chaire Compétences 21 : le développement durable, enjeu du 21ème siècle

La Chaire Compétences 21, mise en place par l'ESCEM et dirigée par Jacques Brégeon, directeur d'études et de recherche, Valérie Prévost, en charge de l'animation et de la communication et Fabrice Mauléon, professeur, est née du constat que si la prise en compte des enjeux du développement durable est réelle, elle ne se traduit pas encore de façon concrète et significative, notamment en termes d'activités et d'emplois. Cette chaire s'articule autour de deux axes : l'animation d'une communauté d'intérêts pour dresser un inventaire des savoirs utiles, et le développement de projets et de territoires d'expérimentation. La Chaire est composée d'un comité de pilotage et un conseil scientifique réunissant les experts et académiques. En partenariat avec FORMITEL, **Compétences 21 a développé en 2012 un outil en ligne permettant un diagnostic de compétences sur le champ du développement durable**. Le Comité 21 fait partie du comité de pilotage. www.competencesDD.net

Participer aux instances nationales de l'éducation à l'environnement et au développement durable

- **Membre du CFEEDD**

Le Comité 21 est membre du **Collectif français de l'éducation à l'environnement et au développement durable**. Il participe aux différentes réunions qui rassemblent la majorité des associations EEDD nationales et permettent : d'échanger sur les travaux de chacun, de suivre l'actualité internationale EEDD, de suivre l'élaboration des espaces de concertation (national et territoriaux), d'élaborer des événements tels que les 3èmes Assises nationales de l'EEDD.

- **Membre de l'Espace national de concertation EEDD**

L'Espace national de concertation (ENC) réunit, sur un principe de participation volontaire, une quarantaine d'organisations issues de six sphères d'acteurs concernés par les enjeux éducatifs pour un développement durable (services de l'Etat, établissements et organismes publics, collectivités territoriales, associations, syndicats d'enseignants, entreprises, plateformes ou espaces territoriaux de concertation pour l'EEDD). Il s'est organisé en 5 groupes de travail. Quatre réunions plénières ont ponctué les travaux de l'année 2012 : élaboration d'un cahier d'acteur de l'ENC à l'occasion du Sommet Rio+20 ; prémices d'un espace européen de concertation européen ; étude de faisabilité d'un état des lieux national de l'EEDD (objectif : apporter des éléments d'aide à la décision pour la mise en oeuvre d'un état des lieux national de l'éducation à l'environnement et au développement durable, d'en clarifier le ou les périmètre(s), d'en éclairer le cadre, les conditions de faisabilité, les modalités, les acteurs, les contenus potentiels…). Depuis 2010, le Comité 21 est membre de l'espace de concertation de l'EEDD.

- **Préparation des 3èmes Assises nationales de l'EEDD en 2013**

Les **3èmes Assises nationales de l'éducation à l'environnement et au développement** durable se tiendront à Lyon du 5 au 7 mars 2013. Enclenchées dès 2012 avec les Assises territoriales, les Assises sont des temps d'échange, de valorisation et de construction de solutions collectives pour l'EEDD. Pour cette 3ème édition, les 1 000 personnes attendues doivent fonder une stratégie de développement de l'EEDD pour la période 2013-2017 ; formuler une définition de l'EEDD claire et compréhensible ; aboutir à 10 recommandations concrètes et prioritaires, engageant la diversité des acteurs. Elles sont portées par le Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable et le GRAINE Rhône-Alpes**,** réseau pour l'éducation à l'environnement vers un développement Durable. Un Groupe d'organisation pilote et assure la co-construction de ce projet. Le Comité 21 participe à la Commission Communication et à la préparation de l'atelier « Gouvernance/l'EEDD est l'affaire de tous ». www.assises-eedd.org/

- **Projet « Evaluation Démarche globale d'éducation au développement durable d'établissement» du réseau Education au Développement Durable de l'Enseignement agricole**

La DGER (direction générale de l'enseignement et de la recherche) et le SNA (système national d'appui) de l'enseignement agricole ont initié en 2011 la mise en place d'un groupe de travail sous la forme d'un projet intitulé « Evaluation Démarche globale d'éducation au développement durable d'établissement ». Il s'agit de co-construire un outil d'évaluation des démarches globales des établissements répondant aux besoins de plus de 125 établissements agricoles engagés dans une démarche de développement durable. Cet outil pourrait permettre de les pérenniser et de les renouveler. Un guide d'accompagnement de cet outil est en préparation. Une première version de l'outil sera finalisée et testée en 2013 auprès d'établissements volontaires.

Animation du réseau d'adhérents

✓ **Actualisation quotidienne du site internet www.comite21.org :**

- 284 actualités des adhérents « Actualités des adhérents »
- 50 actualités « le Comité 21 en action »
- 45 actualités « A la une »

✓ **10 numéros *Infos 21* (7 000 contacts)**

- Janvier : Bien-être
- Février : Solidarité internationale
- Mars : Semaine du développement durable
- Avril :Agenda 21
- Mai : Rio+20
- Juin : Ville durable
- Septembre : Marketing et développement durable
- Octobre : Rapport et DD
- Novembre : Rubans du développement durable
- Décembre : Publicité-communication avec l'UDA

✓ **Autres supports**

- 10 dépêches aux adhérents
- 7 dépêches spéciales Rio+20
- 7 Infos réseau

✓ **9 Fiches REPERES**

- Achats : comment développer le recours au secteur adapté
- Gérer son parc informatique de façon responsable
- Les seniors au travail
- Comment engager le dialogue et le déployer en interne
- Evaluer la qualité du dialogue avec les parties prenantes
- Agenda 21 et risques sociaux
- Rio+20 : La RSE en France
- Rio+20 : Les Agenda 21 locaux en France
- Rio+20 : L'Agenda 21 scolaire en France

✓ **Retrouvez le Comité 21 sur Twitter !**

Déjà inscrit sur ce réseau social depuis un an, le Comité 21 propose désormais un accès direct aux actualités. Ce compte permet également aux adhérents de suivre à distance les différentes interventions du Comité 21 (conférence de presse, groupe de travail ...) mais également toutes les actualités des adhérents. Enfin, toutes les nouveautés concernant le Comité 21 y seront diffusées ! https://twitter.com/Comite21

Publications

- **2ème numéro de la revue *Vraiment durable* « Rio+20 : quel cosmopolitisme ? »**

Quarante ans après la Conférence de Stockholm (1972) et vingt ans après celle de Rio (1992), la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, dite « Rio+20 » qui s'est tenue du 20 au 22 juin 2012 au Brésil. En évoquant Serge Antoine, grand artisan des premières conférences sur l'environnement mondial-, **des acteurs de ces conférences interprètent, dans ce second numéro, le cosmopolitisme- ou la cosmopolitisation** : Ignacy Sachs aspire à un nouveau contrat social mondial, à l'exemple du contrat social de Jean-Jacques Rousseau ; Brice Lalonde voit dans la promesse d'un nouvel ordre mondial « le retour du politique » ; Dominique Martin Ferrari esquisse, autour du bien commun qu'est la forêt, une vision réconciliée de la protection et de la production ; Serge Orru s'essaye à une nouvelle déclinaison de l'humanisme cohérent avec le développement durable ; François Gemenne propose de fonder un cosmopolitisme des migrations ; Raymond Van Ermen appelle à une convention nouvelle rassemblant une communauté volontaire pour créer des référentiels sur le développement durable ; tandis que la philosophe Cynthia Fleury décrypte la signification d'une telle conférence. Des réflexions denses appuyées par les échanges avec S.E. M. Abdou Diouf, secrétaire général de la francophonie, et avec Gérard Mestrallet, Président de GDF SUEZ. Ainsi que l'écrit Bettina Laville, le développement durable de la multitude doit être, plus que l'avènement du « réalisme écologique », celui de l'utopie durable.
Co-édition Comité 21 et Victoires Editions. 25 euros. 198 pages

- **Publication du rapport *La ville, nouvel écosystème du XXIe siècle : ville, réseaux, développement durable***

Dès 1994, le Comité 21 a été à l'initiative d'un forum sur l'écologie urbaine : Ecopolis. En 1996, à l'occasion de l'exposition Villette Amazone, le Comité 21 a organisé le premier concours sur la ville écologique, avec la construction d'une maison écologique au coeur de la Villette. Après avoir été ainsi précurseur, le Comité 21 s'est engagé auprès des acteurs publics et privés pour la promotion de l'Agenda 21, outil essentiel pour bâtir la ville durable. Parallèlement au Plan national sur la ville durable issu du Grenelle de l'environnement, le Comité 21 a initié en 2008 un groupe de travail afin de capitaliser les expériences d'éco-quartiers pour en élargir le champ à la ville durable. En 2011, il a publié un premier ouvrage opérationnel *Du quartier à la ville durable : vers un nouveau modèle urbain ?* qui s'appuie sur des exemples innovants français et européens et sur des recommandations opérationnelles. **En 2012, le Comité de prospective du Comité 21 a apporté une vision complémentaire à ces éléments. Partant de multiples travaux de prospective sur les villes françaises et européennes, croisant les approches économiques, architecturales, urbanistes et biologiques, il propose une réflexion originale autour de la ville comme écosystème**. A quelles conditions l'écosystème urbain pourra t-il réguler l'évolution des rapports entre ville et nature ? Et réguler la densité ? Quelle place tiendra la cyberville dans l'écosystème urbain ? A quelles conditions l'écosystème urbain pourra t-il réduire les éco-inégalités ? De quelle culture urbaine la ville écosystème sera-t-elle porteuse ? Bettina Laville, présidente du Comité de prospective, a présenté le rapport « *la ville, nouvel écosystème du XXIe siècle* » à l'occasion de la première édition des Rencontres des territoires durables organisées par Acteurs Publics, les 20 et 21 mars 2012 au CESE.
Ce rapport a été réalisé avec le soutien de l'ADEME et la Caisse des Dépôts.
A télécharger

- **Rapport de prospective : *Trois défis pour RIO+20 : transition économique, renouveau de l'Agenda 21, dialogue parties prenantes***

Dans le cadre de son Comité de prospective, le Comité 21, à travers le Club France RIO+20, a souhaité contribuer à la préparation de Rio+20 avec la publication d'un rapport de prospective à l'horizon de 2030. Lors du 1er semestre 2012, des groupes de travail, composés de personnalités adhérentes choisies pour leur vision et leur analyse, se sont constitués pour élaborer des propositions sur : la transition économique ; le renouveau de l'Agenda 21 ; les nouvelles formes de dialogue et de concertation. Ces trois groupes étaient respectivement présidés par : Pierre Ducret, président de la CDC Climat, Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle, Bertrand Pancher, député de la Meuse et président de l'association *Décider ensemble*. Bettina Laville, présidente fondatrice du Comité 21, a piloté l'ensemble, bouclant ainsi trois années de présidence du groupe de prospective du Comité 21
A télécharger

- **En partenariat**

Le Comité 21, partenaire de l'édition 2012 du guide du Routard sur le tourisme durable

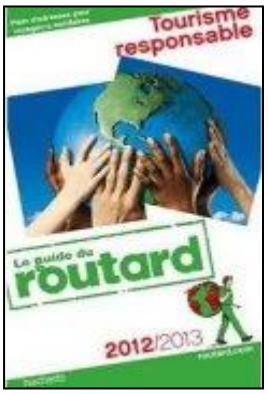

Réalisée comme chaque année en partenariat avec Voyages-sncf.com, l'ADEME et le Comité 21, l'édition 2012/2013 du *guide du Routard tourisme durable* propose une sélection d'adresses dans toutes les régions de France, pour tous les budgets. Dans la première partie, le guide propose l'état des lieux actualisé du tourisme responsable ainsi qu'une sélection de sites Internet, de manifestations ainsi que les tour-opérateurs, organismes et associations, toujours plus nombreux, qui ont à coeur de promouvoir cette façon engagée de vivre son voyage, regroupés au sein de l'ATES (Association pour le tourisme équitable et solidaire ou certifiés par l'association ATR (Agir pour le tourisme responsable). Ce guide présente également les lauréats et nominés 2011 des Trophées du tourisme responsable organisés par Voyages-sncf.com avec Routard.com et Mondial Assistance.

Relations presse

- **Organisation d'une conférence de presse à l'occasion de la Conférence environnementale : le Comité 21 s'invite au débat !**

Le Comité 21 a présenté, le 10 septembre, devant la presse et ses adhérents, **ses propositions dans le cadre de la Conférence environnementale**. Le Comité 21 regrette que les enjeux environnementaux ne soient pas appréhendés simultanément avec les enjeux sociaux et économiques actuels. Il insiste sur la nécessité d'adopter une gouvernance écologique et un contrat national d'engagement pour réussir la transition dans une démarche de développement durable. Par ailleurs, le Comité 21 s'est associé aux principales associations du développement durable* pour demander au Gouvernement d'élargir le cercle des parties prenantes participantes avec notamment les organisations expertes du développement durable, à la fois transversales, mais également spécialisées ou prospectives. A l'avenir, ces organisations pourraient être réunies au sein d'un 7ème collège d'experts ou au sein d'un comité scientifique constitué aux côtés des collèges existants.

Association Communication et Information pour le Développement Durable (ACIDD) - Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D) - Cercle pour l'Optimodalité en Europe (COE) - Comité 21 - Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise(CJD) - Conférence des Grandes Ecoles (CGE) - Conférence des Présidents d'Universités (CPU) - Institut Français de Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement (Iffo-RME) – OREE.

- **Envoi de 7 communiqués de presse**

02/05 : Publication du décret d'application de l'article 225 de la loi Grenelle II : une avancée à confirmer
11/06 : Le n°2 de la revue Vraiment durable du Comité 21 vient de paraître « Rio+20 : quel cosmopolitisme ? »
13/06 : Le Comité 21 sur la route de Rio+20
11/09 : Vers une gouvernance écologique réussie : le Comité 21 s'invite au débat !
13/09 : Cinq ans après le Grenelle, où en sommes-nous en Pays de la Loire ?
17/09 : Conférence environnementale : le Comité 21 se félicite des avancées mais reste vigilant
07/11 : La solidarité ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de la crise

Contribution du Comité 21 auprès de partenaires

- **Opérations en partenariat**

Le Comité 21 à l'Université d'hiver de la communication responsable au Québec

Les 16 et 17 février, le Comité 21 a participé à la deuxième édition de l'Université d'hiver de la communication responsable en Estrie au Québec. Inspirée de l'université d'été de la communication d'Acidd et du Comité 21, cette version québécoise a permis d'échanger sur quelques bonnes pratiques d'entreprises comme celles de Cascade sur le packaging de ses produits ou de la société des designers graphiques du Québec sur l'éco-conception. L'intervention de René Villemure, président de l'Institut québécois d'éthique appliquée, a donné une perspective aux enjeux pratiques de communication responsable. L'Observatoire de la consommation responsable a par ailleurs diffusé les principaux résultats de son tableau de bord de suivi des pratiques de consommation québécoise. Le Comité 21 a de son côté présenté ses travaux sur le marketing responsable ainsi qu'un point sur les avancées en matière de communication responsable en France. Pour en savoir plus

Le Comité 21 signataire du Pacte pour le jardin dans la Cité

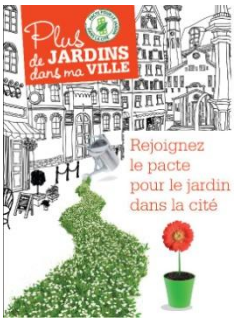

Aujourd'hui, la population urbaine dépasse la moitié de la population mondiale. En France, les 3/4 des Français vivent en ville et 93 % veulent privilégier les jardins en ville. Un « Collectif pour le jardin dans la Cité» s'est créé à l'initiative de l'UPJ (Union des entreprises pour la protection des jardins et des espaces publics) pour faire de nos villes des jardins à cultiver. Ce collectif souhaite développer des initiatives en la matière et les inscrire au cœur du débat public pour définir une Stratégie nationale du jardin en organisant des assises nationales du jardin. Chaque citoyen peut s'engager en signant le « Pacte pour le jardin dans la Cité ».

www.pactejardin2012.com

Le Comité 21, signataire de la Charte de la Terre

L'Initiative de la Charte de la Terre

Le processus d'élaboration de la Charte de la Terre remonte à 1987, lorsque la Commission mondiale de l'ONU sur l'environnement et le développement a appelé à la création d'une nouvelle charte pour guider la transition vers le développement durable. Entre 1995 et 2000, plusieurs réunions ont eu lieu, réunions qui ont abouti à cette déclaration de principes éthiques fondamentaux visant à construire une société globale juste, durable et pacifique pour le XXI^{ème} siècle. Décomposée en plusieurs parties (respect et protection de la communauté de la vie ; intégrité écologique ; justice sociale et économique ; démocratie, non-violence et paix), la Charte gagne en légitimité grâce au nombre croissant de soutiens, dont fait désormais partie le Comité 21.
Lire et soutenir la Charte de la Terre

Trophées du Tourisme Responsable 2012

En présence de Nolwenn Leroy, Alain Passard et Nicolas Vanier, s'est déroulée le 25 octobre la **cérémonie de remise des prix de la 6ème édition** des Trophées du Tourisme Responsable organisés par **Voyages-sncf.com.** Les neuf professionnels et les deux projets humanitaires récompensés illustrent les attentes et les valeurs exprimées par les voyageurs en matière de tourisme responsable, comme le montre l'étude exclusive Voyages-sncf.com, Routard.com et Harris Interactive. Les neuf lauréats professionnels ont été sélectionnés parmi 216 candidatures, soit 10% de plus que l'an passé. Les régions Ile-de-France, Bretagne, PACA, et Rhône-Alpes sont, quant à elles, une nouvelle fois, les plus représentées, avec 60% des candidatures. Le Comité 21 fait parti du jury expert.
Pour en savoir plus

Le Comité 21 partenaire du dispositif Acteurs du Paris Durable

La ville de Paris a créé un dispositif pour valoriser les éco-actions, favoriser des échanges d'expériences et surtout en susciter de nouvelles. Un site Internet, www.acteursduparisdurable.fr **,** permet à tous les acteurs parisiens, particuliers, entreprises, associations, de présenter leurs éco-actions en matière d'habitat, de consommation, de production, de transport, etc. Aujourd'hui, près de 30 000 personnes engagées dans une cinquantaine de catégories d'écoactions, des plus simples au plus élaborées, portées par une communauté de 400 écoacteurs, sont ainsi référencées sur le site. Le Comité 21 est partenaire, pour valoriser les éco-actions, favoriser des échanges d'expériences et surtout en susciter de nouvelles.
www.acteursduparisdurable.fr

Les 10 ans de l'Université d'été pour une communication plus responsable à Bordeaux

En 2012, les 23 et 24 août à Bordeaux pour la première fois, 300 experts et acteurs du développement durable, de la communication et des territoires ont apporté leurs contributions autour du thème « Développement durable : de la communication à la co-production ». Comment gérer durablement chaque territoire, dans toutes nos diversités et dans un monde de transition ? Quelle gouvernance adopter pour chaque organisation publique ou privée ? Ces travaux se sont inscrits dans le prolongement du Sommet de la terre Rio+20. Les participants ont également directement contribué par différents modes de collaboration (forums, ateliers, world café, « market place » de partage d'innovations) aux contenus et aux messages. L'équipe du Comité 21 a animé plusieurs ateliers (« Comment renouveler la Communication dans les Agenda 21 ? » « Pour une coproduction en éducation à l'environnement et au développement durable » « Reporting ») et un market place sur « quelles articulations entre politique de mécénat et de RSE ? ».
A télécharger les actes.

- **Manifestations**

Le Comité 21, partenaire de PRODURABLE 2012 sur Développement durable & RSE

La 5ème édition du salon Produrable s'est tenue les 28 et 29 mars, au Palais des Congrès de Paris. Le salon propose à tous les professionnels du développement durable des services et des solutions pour passer de la stratégie à l'action en matière de développement durable et de RSE au sein d'une organisation. Le Comité 21 est intervenu en plénière sur la préparation de Rio+20, le 29 mars.
www.produrable.com/

3ème édition des Prix énergies citoyennes

Cofely, GDF SUEZ, La Gazette des communes, des départements, des régions, Le Figaro et Le Courrier des maires et des élus locaux ont lancé les Prix énergies citoyennes. Premiers prix dédiés à l'efficacité énergétique et environnementale en France, ces trophées récompensent les collectivités qui ont mis en oeuvre des stratégies énergétiques locales. Le jury est composé de représentants de l'Association des maires de France (AMF), la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM), **l'**Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), l'Association des petites villes de France (APVF), l'association Fondaterra, le Club PPP, l'association HQE et *le Comité 21.* 26 collectivités ont candidaté et 8 collectivités ont été récompensées lors de la remise des prix le 4 avril. www.energies-citoyennes.fr/

Grand débat : l'avis des jurés !

La Manufacture Durable**,** les Alter mardis : parlons solutions du Groupe SOS**,** Ashoka et Les Ateliers de la Terre ont accueilli plus de 600 personnes à la Bellevilloise pour son deuxième Grand Débat, le 22 mai dernier. Venues assister à la confrontation entre penseurs et acteurs du développement durable, elles ont été témoin d'un Grand Débat inédit et passionné sur le thème *« Le développement durable face à ses jurés ».* Sociologue, économiste, élus locaux, directeurs du développement durable, prospectivistes ont mis sur le banc des accusés le développement durable pendant plus d'une heure et demi. Les intervenants, dont Bettina Laville, présidente fondatrice du Comité 21, ont donné une approche originale et percutante des problématiques actuelles. Le Comité 21 est partenaire des Grands Débats.

Le concours national du « meilleur consom'acteur » de la CLCV

Organisé par la CLCV (Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie), « Portrait de consom'acteur » est le premier concours destiné à récompenser les consommateurs « éco-citoyens ». Les candidats doivent réaliser leur portait, en mettant en valeur les actions concrètes (par exemple économies d'eau ou d'énergie, actes d'achat, modes de déplacement, réduction des déchets, modes de vie, etc.) qui font d'eux des consom'acteurs. La remise des prix a eu lieu le 19 octobre lors de la journée nationale du 60ème anniversaire de la CLCV. Le Comité 21 est partenaire de ce concours et membre du jury.

Les Respirations d'Enghien-les-Bains s'ouvrent aux projets d'éducation au développement durable

Organisées par la ville d'Enghien-les-Bains, les Respirations 2012 ont eu lieu le 26 octobre. Comme chaque année, le congrès « Les Respirations » est l'occasion d'aborder ensemble les problématiques de la qualité de l'air et ses conséquences sur l'écosystème, le climat, la santé de l'homme et l'économie. En plus de son cycle de conférences et de tables rondes, Ses Respirations récompensent encore les prises d'initiatives pour l'amélioration de la qualité de l'air avec la remise des « Oxygen Awards ». Cette année, le Congrès proposait cinq programmes simultanés : « air et santé », « végétaliser la ville pour respirer mieux », « mobilité et qualité de l'air », « ZAPA », quelle priorités ?, moins de déchets mieux employés pour respirer mieux**.** Enfin, nouveauté de cette 8ème édition, les « Mini Respirations » ont permis à la jeunesse de s'exprimer et de présenter, au travers de conférences, leurs projets éco-innovants et la démarche de préservation de l'environnement mise en place dans leur établissement scolaire. Le Comité 21 soutient l'opération.

14-16 novembre : World Forum de Lille

Le World Forum de Lille, 14 au 16 novembre à Lille, a été consacré au thème « Entreprises responsables, entreprises rentables » et introduite par Jeremy Rifkin, essayiste américain, spécialiste de prospective, qui a développé son concept et appel à la Troisième révolution industrielle. Lors de cette édition, le Comité 21 partenaire a animé une session sur le thème de « l'Economie bleue » ou, comment concilier rentabilité, moindre impact sur l'environnement et emploi, en s'inspirant de la nature et en exploitant le potentiel qui réside dans les déchets.

Le Comité 21 à Pollutec Lyon

La 25ème édition du salon Pollutec, organisée au parc Eurexpo de Lyon par **Reed-expo,** s'est tenu du 27 au 30 novembre. Le salon a mis l'accent sur la ville durable et intelligente via l'événement international « Sustainable City Solutions » (27 et 28 novembre). Il s'agissait d'apporter des solutions concrètes et novatrices et de « reconstruire la ville sur elle-même ». Les 27 et 28 novembre, Gilles Berhault, président du Comité 21, est intervenu en ouverture du colloque « Sustainable City Solutions » sur quels enjeux et visions pour les villes durables, en Europe, Asie et Amérique Latine ? www.sustainablecitysolutions.fr/

Par ailleurs, le Comité 21 a organisé, pour la première fois à Lyon, une visite personnalisée avec une quinzaine d'adhérents au salon Pollutec, orchestrée par Reed expositions France. La délégation du Comité 21 a pu découvrir une douzaine de stands dont celui d'Air sûr, administrateur du Comité 21, qui a présenté ses solutions technologiques pour le traitement et la décontamination de l'air intérieur grâce à une offre comprenant l'analyse, la mesure et le traitement de l'air pollué.

www.traitement-air-paris.fr/

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA DELEGATION REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE

La mise en réseau des acteurs régionaux

En 2012, le Comité 21 des Pays de la Loire a organisé **une quinzaine de rencontres** mobilisant près de 500 acteurs ligériens sur le développement durable. Voici un résumé des faits marquants :

- Le 18 janvier - Participation au lancement des réflexions prospective de la Région des Pays de la Loire
- Le 8 mars - Réunion de 90 entreprises réunies à l'hôtel de Région pour échanger sur la Responsabilité sociétale
- Le 22 mars - Lancement du réseau d'accompagnement sur les Agenda 21 : 13 collectivités ligériennes mutualisent leur démarche
- Le 18 avril - Remise des trophées régionaux du développement durable au siège de la Banque Populaire Atlantique
- Le 6 juin - Mobilisation de 300 jeunes mobilisés sur les enjeux internationaux du développement durable
- Du 18 au 24 juin - Animation d'une délégation des Pays de la Loire à Rio, pour le Sommet de la Terre.
- Le 3 juillet - Mobilisation de plus de 100 personnes mobilisés lors d'un forum des réseaux ligériens sur l'après Rio+20
- Le 16 octobre - Débat sur l'avenir des démarches de développement durable. Comment prévenir l'essoufflement ?
- Le 17 octobre - Intervention du Comité 21 devant les 132 établissements scolaires écoresponsables de la Région
- Les 23 et 24 octobre - Formation annuelle rassemblant 120 acteurs réunis sur le thème « Les territoires inventent l'avenir »
- Le 4 décembre - Intervention aux assises régionales de l'éducation au développement durable, devant plus de 200 participants
- Le 20 décembre - Réunion sur les Plans Verts ayant rassemblé 14 établissements d'enseignement supérieur.

L'accompagnement des acteurs régionaux

21 nouvelles structures ligériennes ont rejoint le Comité 21, portant à 123 le nombre d'adhérents en Pays de la Loire. L'équipe régionale est intervenue à plusieurs reprises auprès de ces nouveaux acteurs et des autres adhérents, pour les accompagner dans leur stratégie de développement durable (Agenda 21, Plan Climat ou RSE) :

- formation-sensibilisation des élus et des dirigeants sur les enjeux, l'ingénierie et la concrétisation du développement durable sur le territoire ;
- assistance pour la rédaction de cahiers des charges ;
- aide dans l'analyse des candidatures des cabinets-conseils ;
- identification des axes stratégiques à investir ;
- analyse des différentes stratégies mises en place au regard des enjeux du développement durable ;
- production de recommandations sur le pilotage de la démarche ;
- assistance dans l'élaboration du dispositif de concertation (cartographie des parties-prenantes, mobilisation des acteurs, diffusion de charte de concertation, …) ;
- aide à l'organisation de rencontres sur le développement durable ;
- mise en réseau des collectivités avec les autres adhérents (collectivités, associations, établissements publics) ;
- diffusion d'outils sur l'élaboration et la mise en œuvre des démarches territoriales de développement durable.

Pour structurer son accompagnement, le Comité 21 régional s'appuie notamment sur une boîte à outils, disponible en ligne sur le site www.paysdelaloire.comite21.org et composé d'environ 150 documents (outils de formation, cahier des charges, grilles d'analyse, plans d'actions à la carte, référentiel d'évaluation, …).

La valorisation des initiatives régionales

Le Comité 21 des Pays de la Loire a mis en place plusieurs outils de communication pour valoriser les initiatives régionales de développement durable. Le site Internet www.paysdelaloire.comite21.org s'est offert un nouveau « look ». Plus attractif, plus ergonomique, plus moderne, il permet de fournir un nombre d'actualités plus dense. On y trouve des informations à la fois nationales, avec un écho régional, et des informations exclusivement régionales, avec un agenda des évènements régulièrement mis à jour. Trois dossiers « spéciaux » ont été publiés en 2012 : en avril, à l'occasion de la semaine du développement durable, en juin, à l'occasion de Rio+20 et en septembre, à l'occasion de la semaine de la mobilité. Ces dossiers sont ensuite envoyés à l'ensemble des adhérents, ainsi qu'aux journalistes.

Le Comité 21 a également réalisé une enquête de satisfaction auprès de ses adhérents. Les résultats sont positifs puisque 76% des adhérents en Pays de la Loire sont satisfaits des outils et services proposés par le Comité 21. Parmi les axes d'amélioration les plus forts : la professionnalisation des outils de communication du réseau.

Focus
Rio+20 : les actions en Pays de la Loire

Un séminaire d'échanges à Nantes
Dans le cadre de Rio +20, le Comité 21, en partenariat avec le Conseil régional, a organisé un séminaire d'échanges sur le thème « Vingt ans après Rio, quelles sont les perspectives d'évolution en Pays de la Loire ? » Ce colloque s'est tenu à Nantes le 2 décembre, en présence de 252 personnes. Des séances plénières et des ateliers thématiques ont été organisés autour des questions transversales abordées à Rio en 2012. Il s'agissait à la fois de dresser un panorama des avancées du développement durable en Pays de la Loire et de définir des recommandations pour les vingt prochaines années. Un dossier spécial a été diffusé en juin 2012 dans le magazine de la Région des Pays de la Loire.

Un appel à projets auprès des acteurs ligériens pour Rio+20
Afin de rendre accessible le Sommet de la Terre par la pédagogie et la convivialité, le Comité 21 a lancé un appel à projets auprès des différents acteurs ligériens. De nombreux évènements (débats, expositions, visites de site) en lien avec le développement durable, se sont tenus du 5 juin (journée mondiale de l'environnement) au 22 juin 2012.

L'animation d'une délégation ligérienne pluri-acteurs à Rio
Du 18 au 24 juin 2012 (voyages inclus), le Comité 21 a animé une délégation d'acteurs ligériens, dans laquelle étaient présents 7 membres du Conseil régional des Pays de la Loire et 10 acteurs du territoire dont 5 jeunes des lycées éco-responsables.

La publication d'un panorama des initiatives régionales de développement durable
A l'occasion du Sommet de la Terre de Rio+20, le Comité 21 a publié un recueil des bonnes pratiques régionales, d'une cinquantaine de pages (en anglais). Il a été diffusé à Rio, sur le pavillon France, à l'occasion d'un plateau TV sur la Région des Pays de la Loire. Retrouvez l'intégralité des échanges sur http://www.tvrioplus20france.org/

L'organisation d'un forum des réseaux ligériens sur le bilan de Rio+20
Suite aux conclusions de la conférence Rio+20, un collectif d'acteurs ligériens s'est réuni pour définir une feuille de route sur le développement durable à l'échelle régionale. Ces échanges se sont traduits par l'organisation d'un forum, le 3 juillet, à l'hôtel de Région. Plusieurs chantiers ont été retenus sur les enjeux de la biodiversité, de l'énergie, de la consommation et de la production responsable ou encore de la place des jeunes dans la société. Cet évènement a mobilisé plus de 100 personnes.

Les grandes étapes de l'Agenda 21 du Comité 21 :

2010 :

- Bilan Carbone® pour l'année 2009 réalisé avec GoodPlanet : 2,33 tCO2e par collaborateur
- diagnostic partagé (état des lieux technique, gouvernance, communication et transparence, gestion financière et des ressources humaines, ressenti des salariés et des adhérents)
- lancement officiel en juin 2010 à l'Assemblée générale de juin

2011 :

- Présentation à l'Assemblée générale de juin des axes de progrès et du premier plan d'action, définis en concertation avec les membres de l'équipe et le Conseil d'administration
- Finalisation d'un outil de mesure du Bilan Carbone® des évènements
- Calcul du Bilan Carbone® pour l'année 2010 : 2,63 tCO2e par collaborateur (à relier à l'ouverture de l'antenne locale)
- Réalisation d'un audit sur la gouvernance, la gestion et la transparence de l'association, fondé sur les principes de Bonnes pratiques et de transparence associatives du référentiel ESSEC

Les acquis :

- Recyclage de nombreux déchets : papier, emballages, cartons, consommables d'impressions
- Majorité de fournitures écologiques
- Groupe de travail réalisé en visioconférence autant que possible (deux à trois sites reliés)
- Réunions téléphoniques et interventions à distance

Zoom sur 2012 :

- Projet associatif et gouvernance :
  - Poursuite de la rédaction d'un projet associatif
  - Séminaire Conseil d'Administration/Equipe

- Opération de dons de matériel (TV, photocopieur) : www.recupe.net

- Livraison de panier bio

- Journée solidaire du Comité 21 pour Emmaüs

Dans le cadre de son Agenda 21, l'équipe du Comité 21 a participé le 12 juillet à une journée solidaire dans une communauté Emmaüs à Mantes-la-Jolie. Cette journée est proposée par l'association « CA ME REGARDE », une coopérative (scop) qui a pour vocation d'accompagner les entreprises dans le développement de leur implication citoyenne en se basant sur la force du collectif. L'équipe était encadrée par les Compagnons Emmaüs et a participé à de nombreux ateliers (bricolage, friperie, menuiserie ...) et à la vente. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 du Comité 21 lancé en juin 2010. "*Malgré la pluie, l'accueil fut chaleureux et les souvenirs resteront : la verbe de Gilles, le responsable de la Communauté ; la gentillesse de Philomène qui m'a initiée à la vente des vêtements, la présence de Daniel avec qui j'ai pu discuter de la Roumanie et des échecs et les sourires des clients venus à la boutique ce jour. Même si j'aurai souhaité partager plus de temps avec les compagnons, cette expérience a été aussi enrichissante qu'intéressante ! Merci à Ca me regarde pour l'organisation et à tous les membres de la communauté pour leur accueil !* Isabelle Boudard, responsable RSE. Après deux étapes majeures (le diagnostic partagé et le Bilan Carbone® réalisé avec GoodPlanet), le premier plan d'actions est en cours de réalisation.

LE RÉSEAU DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comité 21

Conseil d'administration et équipe

Conseil d'administration

Présidentes fondatrices : Huguette Bouchardeau, Bettina Laville, Simone Veil
Président d'honneur : François Gourdon
Président du Conseil d'administration : Gilles Berhault [(1)]
Membres de droit : Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Entreprises :
- Air Sûr ***
- GDF SUEZ *
- La Poste *
- Orange ***
- Saint-Gobain Isover **
- VINCI **

Associations
- Association communication information pour le développement durable (ACIDD) **
- Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement (AFITE) ***
- Consommation logement et cadre de vie (CLCV) *
- Forum pour l'investissement responsable (FIR) ***
- Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement en Poitou-Charente (Ifrée) *
- Union nationale des centres permanents d'initiatives à l'environnement (UNCPIE) ***

Collectivités territoriales
- Fédération des parcs naturels régionaux de France *
- Région Pays-de-la-Loire *
- Ville de Cannes **
- Ville de Chalon-sur-Saône ***
- Ville de Enghien-les-Bains **
- Ville de Montpellier **

Institutionnel, Enseignement supérieur et médias
- AFNOR **
- Euromed Management **
- Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (FEEE) *
- Audencia programme Sciencescom *
- Victoires Editions ***

(1) Elu par le Conseil d'administration du 30/06/2010
** Administrateurs élus par l'Assemblée générale du 9/06/2010*
*** Administrateurs élus par l'Assemblée générale du 7/06/2011*
**** Administrateurs élus par l'Assemblée générale du 3/04/2012*

Equipe

Catherine Decaux, directrice générale

Patricia Aderno, secrétaire de rédaction, responsable éditoriale de la revue « Vraiment durable »
Elise Attal, chargée du dialogue des parties prenantes au sein du programme RSE
Isabelle Boudard, responsable du programme RSE
Yoann Chagnaud, chargé de mission de l'antenne régionale des Pays de la Loire
Antoine Charlot, directeur général adjoint du Comité 21 et délégué régional en Pays de la Loire
Christine Delhaye, responsable de la communication et du programme Education au développement durable
Elise Gaultier, responsable des relations avec les collectivités locales et du programme Territoires durables
Anne Lemaire, responsable de la gestion administrative et chargé de mission au sein du programme Education au développement durable
Claire Sehier, assistante de direction, responsable des relations avec les adhérents

9 stagiaires nous ont accompagnés cette année.

Actif, Passif, Compte de résultat analytique

Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	12 415	11 890	525	1 129
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				4 500
Immobilisations incorporelles	**12 415**	**11 890**	**525**	**5 629**
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	62 990	52 812	10 178	8 848
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**62 990**	**52 812**	**10 178**	**8 848**
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	100		100	100
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 250		17 250	16 244
Immobilisations financières	**17 350**		**17 350**	**16 344**
ACTIF IMMOBILISE	**92 755**	**64 702**	**28 053**	**30 821**
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	36 197	28 254	7 943	9 073
Marchandises				
Stocks	**36 197**	**28 254**	**7 943**	**9 073**
Avances et acomptes versés sur commandes	840		840	2 087
Usagers et comptes rattachés	311 804	45 670	266 134	247 520
Autres créances	39 804		39 804	35 065
Créances	**352 449**	**45 670**	**306 778**	**284 672**
Valeurs mobilières de placement	835		835	25 639
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	22 076		22 076	120 356
Trésorerie	**22 911**		**22 911**	**145 995**
ACTIF CIRCULANT	**411 556**	**73 924**	**337 632**	**439 741**
Charges constatées d'avance	28 056		28 056	42 233
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	**28 056**		**28 056**	**42 233**
TOTAL DE L'ACTIF	**532 367**	**138 626**	**393 741**	**512 794**

Passif

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles	288 129	288 129
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-183 365	-167 170
Résultat de l'exercice	**-99 911**	**-16 195**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	**4 852**	**104 763**
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Découverts et concours bancaires	26 842	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 078
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 741	155 022
Dettes fiscales et sociales	200 216	243 549
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 382
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	7 090	3 000
DETTES	**388 889**	**408 031**
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	**393 741**	**512 794**

Comité 21

Comptes analytiques 2012

en €UROS HT

Validation au CA du 18 mars 2013

POSTES COMPTABLES	Comptes 2011	Comptes 2012	Fonctionnement / accompagnement adhérents	Comité 21 PDL	Rio+20 Club France	Rio+20 Pavillon	Concertation	dialogue	Rubans	Ville durable Se déplacer	Universités d'été	Revue Vraiment Durable	agenda21 france.org
Partenariats	344 119	695 657	3 411	1 000	91 179	385 067	62 000	-	105 000	5 000	15 000	20 000	8 000
Subventions d'exploitation	117 897	263 604	-	68 168	35 000	80 000		20 000 MEDDTL	-	14 218 ADEME	-	14 218 MEDDTL	32 000 DTL+ADEME
Cotisations	664 615	641 502	577 090	64 412									-
Ouvrages : Ventes		6 532	3 203	876						-		2 453	
Ouvrages : Variation de stocks		- 1 130	- 5 424	- 3 650						-		7 943	
Refacturation de frais	49 620	309 080	1 165	-	293 651	-	11 400	-	-	-	2 864	-	-
Autres*	49 620	2 569	2 569	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL (I)	**1 176 251**	**1 917 813**	**582 014**	**130 806**	**419 830**	**465 067**	**73 400**	**20 000**	**105 000**	**19 218**	**17 864**	**44 614**	**40 000**
Masse salariale	727 810	687 073	386 094	89 101	20 826	10 000	36 352	19 891	43 000	8 301	5 177	53 331	15 000
Déplacements missions reception		388 810	18 563	9 913	312 483	40 396	1 861	-	459	-	5 135	-	-
Frais de manifestation		100 451	8 641	773	47 217	-	-	-	43 820	-	-	-	-
Prestations de services	170 992	590 185	2 121	4 117	69 362	468 900	9 855	-	16 722	-	-	16 909	2 199
Autres**	293 643	251 171	216 200	-	2 262	-	544	-	35	-	-	32 130	-
TOTAL (II)	**1 192 445**	**2 017 690**	**631 619**	**103 904**	**452 150**	**519 296**	**48 612**	**19 891**	**104 036**	**8 301**	**10 312**	**102 370**	**17 199**
RESULTAT NET	**-16 195**	**-99 911**	**-49 605**	**26 902**	**-32 320**	**-54 229**	**24 788**	**109**	**964**	**10 917**	**7 552**	**-57 756**	**22 801**

* produits financiers et exceptionnels

** frais de locaux et matériels, téléphone, affranchissements, coursiers, honoraires comptables, séminaires et documentation, adhésions, charges financières, charges exceptionnelles, dotations aux provisions, dotations aux amortissements, impôts et taxes.

Evolution des ressources et du résultat depuis 2001

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Vente de biens	44 €	3 098 €	10 756 €	11 100 €	7 590 €	15 663 €	22 482 €	29 209 €	8 576 €	2 965 €	48 521 €	5 402 €
Subventions	198 820 €	192 125 €	153 961 €	116 809 €	131 870 €	164 858 €	104 836 €	61 095 €	25 084 €	82 967 €	157 617 €	263 604 €
Partenariats privés	185 061 €	129 895 €	101 511 €	146 113 €	159 970 €	174 610 €	130 790 €	173 598 €	109 870 €	203 609 €	290 909 €	695 657 €
Cotisations	322 482 €	377 990 €	427 379 €	461 612 €	497 966 €	563 697 €	574 599 €	618 543 €	644 236 €	659 870 €	664 615 €	641 502 €
Refacturation frais												309 080 €
Résultats	-11 036 €	-35 565 €	37 960 €	10 166 €	9 354 €	41 056 €	15 004 €	17 127 €	17 904 €	25 282 €	-16 195 €	-99 911 €

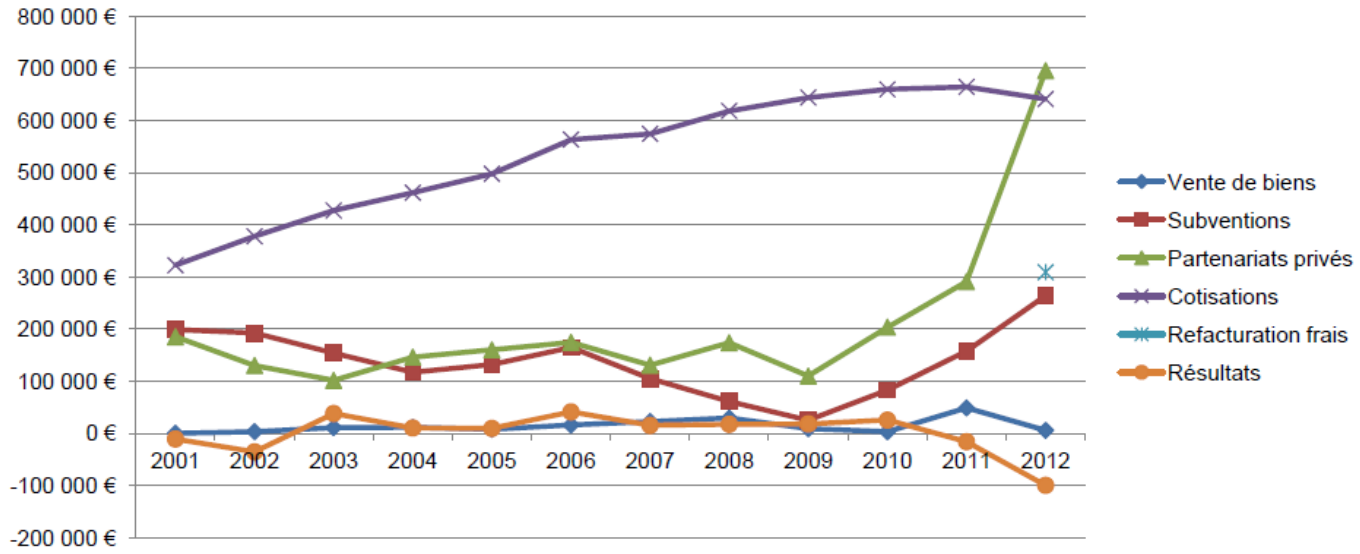

Ressources 2012 :

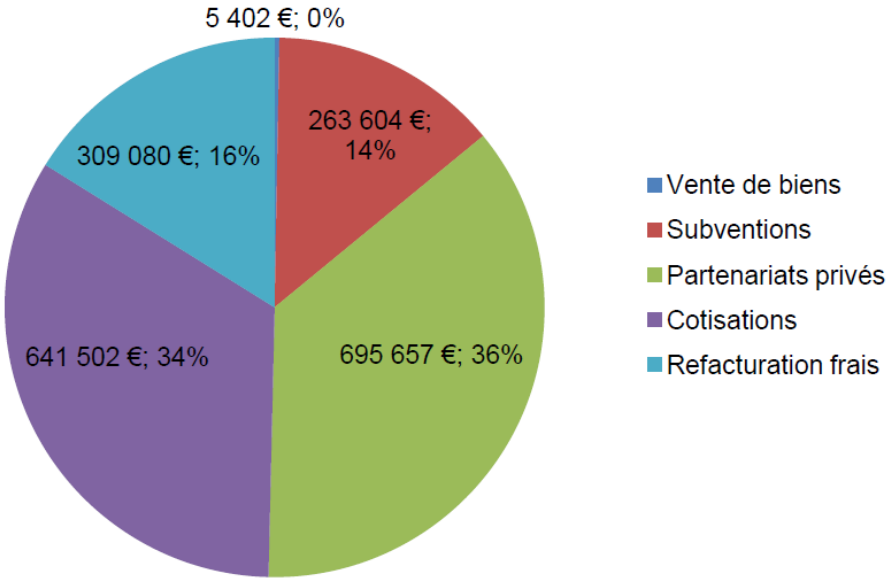

Répartition des cotisations 2012 :

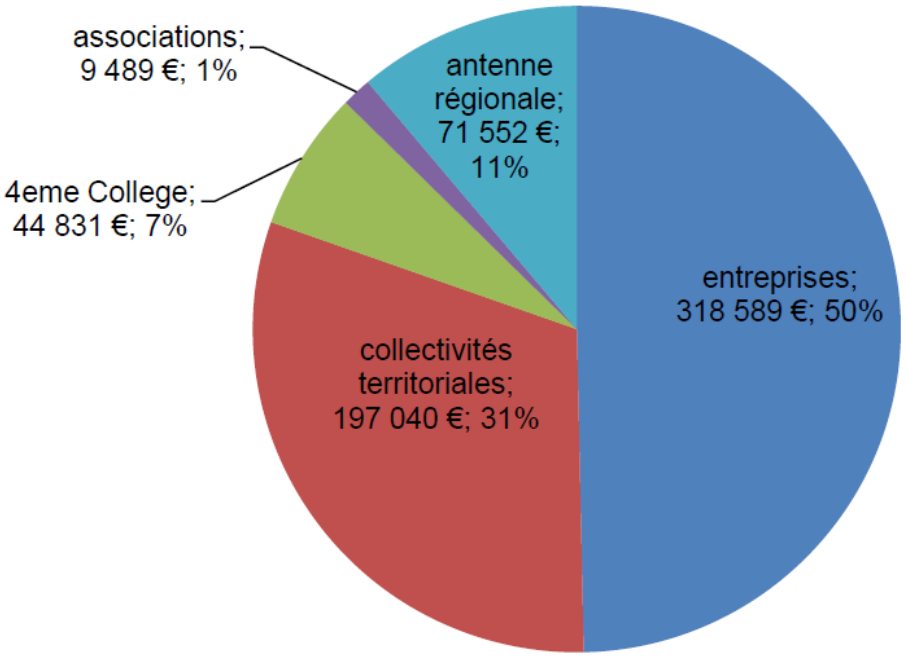

Charges 2012 :

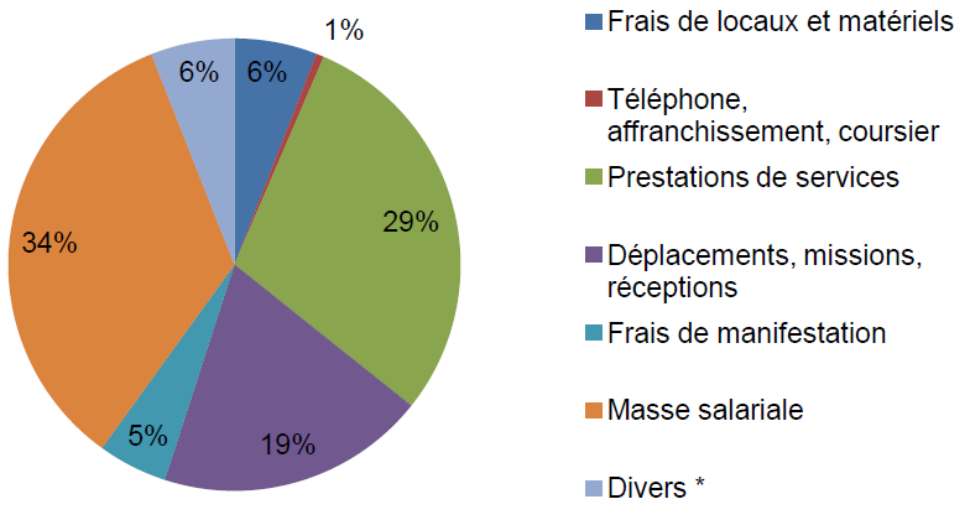

Frais de locaux et matériels	119 346 €
Téléphone, affranchissement, coursier	11 136 €
Prestations de services	590 185 €
Déplacements, missions, réceptions	388 810 €
Frais de manifestation	100 451 €
Masse salariale	687 073 €
Divers *	120 689 €
TOTAL	**2 017 690 €**

* : séminaires et documentation, charges financières, charges exceptionnelles, dotations aux provisions, dotations aux amortissements, Impôts et taxes

	Masse salariale	comptes	Masse salariale / Comptes
2003	352 344 €	693 610 €	51%
2004	420 603 €	730 739 €	58%
2005	509 198 €	944 909 €	54%
2006	512 189 €	887 477 €	58%
2007	528 940 €	826 939 €	64%
2008	542 361 €	837 888 €	65%
2009	535 916 €	871 189 €	62%
2010	580 918 €	1 015 572 €	57%
2011	727 810 €	1 192 445 €	61%
2012	687 073 €	2 017 690 €	34%

COMITE 21

COMITE FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE
132, rue de Rivoli
75001 PARIS

-=-=-=-=-=-

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2012

-=-=-=-=-=-

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association COMITE 21 tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des

comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris , le 25 mars 2013

Le Commissaire aux Comptes
DESTRUEL BERNADET
Représenté par Jean-Pierre WALTER

COMITE 21

COMITE FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE
132, rue de Rivoli
75001 PARIS

-=-=-=-=-=-

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

-=-=-=-=-=-

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice et visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Avec VICTOIRES- EDITIONS, Administrateur

Contrat d'édition déléguée pour une période prenant fin au 31 décembre 2014 au titre de la publication de la revue "VRAIMENT DURABLE".

La convention a fait l'objet d'une autorisation du Conseil d'administration du 12 avril 2012.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Paris, le 25 mars 2013

Le Commissaire aux Comptes
DESTRUEL BERNADET
Représenté par Jean-Pierre WALTER

Notes

Comité 21

Comité 21
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org . www.comite21.org . www.agenda21france.org